

13/01



VIVAISE

Verzelen tacle Dosière sur le circuit Palmer

En cette année d'élection, la cérémonie des vœux de Vivaise a été le théâtre d'un petit règlement de compte. Pierre-Jean Verzelen (Les Républicains), maire de Crécy-sur-Serre et premier vice-président du conseil départemental de l'Aisne a reproché, sans le citer, au député

René Dosière (parti socialiste) son absence de participation au projet Palmer. Voici sa diatribe : « Quand je dis que toutes les collectivités et tous les élus ont participé à ce dossier, j'aimerais rétablir une certaine vérité. On me rapporte des propos tenus par différents élus et notamment ceux du député de la circonscription et de son suppléant qui se répandent, disant que depuis des mois, ils suivent le dossier, qu'ils sont extrêmement contents de voir ce dossier aboutir. Depuis des années, sur ce dossier, le député, je ne l'ai jamais vu ! Je l'ai vu une fois après que cela a été signé lors d'une réunion en préfecture où il nous a expliqué que, quand même, les procédures étaient longues en France. Je croyais que c'était son métier depuis vingt ans ! »

LE PORTRAIT DU DIMANCHE

Emmanuel Grazina, bras droit du maire

À Anizy-le-Château, secrétaire général de la mairie depuis octobre, Emmanuel Grazina, est devenu « le plus proche collaborateur » à seulement 28 ans.

Le premier octobre dernier, Emmanuel Grazina a été installé sur le poste de secrétaire général de la mairie d'Anizy-le-Château laissé vacant par Emmanuel Liévin parti diriger le cabinet de Marcel Lalonde, le maire de Chauny.

« Ma fonction consiste globalement à veiller au bon fonctionnement des services administratifs et techniques qui emploient vingt et un agents » précise le nouvel arrivant. Soissons l'a vu naître mais c'est Longueval qui lui ouvre son école. Pour le collège ce sera Braine et pour le lycée, Gérard de Nerval à Soissons où il obtient le bac deux ans avant son BTS management des unités commerciales.

“En concertation avec le maire, le secrétaire général prépare et met en œuvre les délibérations du conseil municipal”
Emmanuel Grazina

Les études supérieures s'arrêtent aux portes de l'établissement bancaire qui le recrute. Mais l'expérience ne dépassera pas le cap de quelques mois. Nous sommes en 2009, il intègre le service environnement de la Communauté de



Emmanuel Grazina prend son nouveau poste à cœur. Il pourra lui permettre de devenir ensuite directeur général des services d'une collectivité de plus de 2 000 ha.

communes du Val de l'Aisne (Vailly-sur-Aisne). « Le poste n'est pas des plus mirobolants mais il me donne le goût du contact avec les autres ainsi que celui d'un travail qui sert l'intérêt général et me prépare d'une certaine manière aux tâches de coordination de la Maison des services publics que me confie Amick Venet, la maire de Vailly-sur-Aisne. » Ce dispositif

dont il essuie les plâtres a vocation à épauler les gens dans leurs diverses démarches, administratives ou autres. « Pendant quatre ans, de 2010 à 2014, le quotidien de mon activité me forge la conviction que ce service, proche des usagers, dans l'espace et dans le temps, joue un rôle important, en particulier en milieu rural. » Quelques tâches de secrétariat de mairie complètent

son service et le préparent aux fonctions de directeur de cabinet que le nouveau maire, Arnaud Battafort lui confie à son arrivée en 2014.

AU CŒUR DES PROJETS DE LA VILLE

Un peu plus de deux ans plus tard, il devient, comme il le dit lui-même, « le plus proche collaborateur » du maire d'Anizy, Am-

À SAVOIR

- Emmanuel Grazina, né le 11 novembre 1988 à Soissons, a passé son enfance à Longueval ;
- Il a fait le choix de la fonction publique territoriale en occupant un premier poste à Vailly-sur-Aisne ;
- Son poste de secrétaire général à Anizy, commune de moins de 2 000 ha, lui promet d'éventuelles futures fonctions de directeur général des services d'une collectivité de plus de 2 000 ha.
- Depuis un an, il est délégué départemental de l'UDI Jeunes.

broise Centonze-Sandras. « C'est une fonction passionnante par l'importance et la grande diversité des responsabilités qu'elle conduit à exercer. En concertation avec le maire, le secrétaire général prépare et met en œuvre les délibérations du conseil municipal. » Et celles-ci ne sont pas anodines. Ainsi, 2016 a pu être l'année de l'extension de la médiathèque pour laquelle il a fallu mobiliser plus de 600 000 euros. Il en faudra encore autant pour la requalification de la rue des Frères-Doumer qui sera lancée cette année. « Participer à la vie de la commune, être à l'écoute de la population, être identifié comme partenaire ressource, autant d'aspects qui rendent ma fonction valorisante » confie-t-il avec le sourire.

BRIGITTE FOURNIÉ-TURQUIN CANDIDATE AUX LÉGISLATIVES

LAON Brigitte Fournié-Turquin est la candidate choisie par Europe Écologie – Les Verts sur la 1^{ère} circonscription de l'Aisne. « L'écologie, c'est l'avenir, l'innovation », juge-t-elle.

L'ESSENTIEL

- **Élue d'opposition à Laon** de 2009 à 2014, Brigitte Fournié-Turquin est conseillère départementale Europe Écologie – Les Verts sur le canton de Laon 2 depuis 2015.
- **Elle a été investie** par EELV comme candidate aux législatives sur la 1^{ère} circonscription de l'Aisne, celle de Laon. Son suppléant n'est pas encore connu. Il sera issu de la société civile.
- **Elle se revendique** d'une « écologie pragmatique », qui concerne l'environnement autant que l'économie et le social.

La cause écologiste, Brigitte Fournié-Turquin l'a épousée dès l'adolescence. En 1974, elle était élève au lycée Paul-Claudé. Première figure emblématique de l'écologie en France, René Dumont était alors candidat à l'élection présidentielle. « Nous avons organisé des débats et un vote au sein de l'établissement », se souvient la conseillère départementale.

« Au bout d'un moment, on se rend compte que l'engagement citoyen, ça ne suffit pas »
Brigitte Fournié-Turquin

D'abord investie dans le milieu as-



Brigitte Fournié-Turquin est conseillère départementale EELV.

sociatif, notamment pour combattre le projet de faire de l'Aisne une « poubelle nucléaire » ou encore d'y ouvrir un troisième aéroport, elle a rejoint Europe Écologie – Les Verts (EELV) en 2010. « Être encartée ne m'était pas naturel, mais au bout d'un moment, on se rend compte que l'engagement ci-

toyen, ça ne suffit pas », explique l'élue, aux yeux de laquelle seule la politique permet « d'influer sur les choix budgétaires. On a besoin des politiques publiques pour faire avancer les choses. » Selon la candidate EELV, l'écologie politique « ne se limite pas à l'environnement. C'est très transversal et

concerne aussi l'économie, le social, l'agriculture... Tous les domaines nous concernent. » Brigitte Fournié-Turquin estime ainsi, lorsqu'elle était élue d'opposition à Laon, qu'elle a « réussi » à « obtenir des petites choses », pour la prise en compte des cyclistes dans la ville notamment, et se revendique

« LE CIRCUIT PALMER, C'EST UN PROJET DU XX^e SIÈCLE »

Si elle a bien conscience qu'il ne sera plus possible de revenir en arrière, Brigitte Fournié-Turquin regrette la façon dont le dossier de Couvron a été géré. « Le site a été vendu à Jonathan Palmer à la hussarde par le préfet Le Deun, alors qu'on aurait dû continuer à étudier les deux projets (le circuit et l'agrovallée des frères Le Hodey, NDLR). Maintenant, Palmer nous dit "patience". On nous parle de 50 à 70 emplois induits et directs. En 2015, on nous parlait de 1 000 emplois. J'espère qu'on ne va pas se rendre compte que l'on s'est fait avoir. Brûler des énergies fossiles pour des loisirs de riches, c'est un projet du XX^e siècle. »

d'une « écologie pragmatique » : « Il faut être contraignant sur des choses graves mais pas sur ce qui peut brider les initiatives. L'écologie est créatrice d'emplois. C'est une utopie concrète qui débouche sur des solutions. Avant, on associait l'écologie au passé alors que c'est l'avenir, l'innovation. »

Aujourd'hui, juge-t-elle, « la crise écologique est terrible et plus personne ne la nie. Notre différence, c'est que nous ne changeons pas d'avis au fil des élections. » Elle mise enfin beaucoup sur le rôle joué par le Laonnois Yannick Jadot, le candidat EELV à la présidentielle. « C'est le bon homme au bon moment. » ■
PHILIPPE ROBIN

14/01



POLITIQUE

Un soutien pour René Dosière

Le député de Laon, apparenté socialiste, René Dosière (photo), 75 ans, n'est pas candidat à sa succession pour le moment. Officiellement, il attend le dénouement de la primaire de la gauche. René Dosière a en tout

cas déjà un adversaire : le conseiller départemental Fawaz Karimet, qui a démissionné avec fracas du PS et s'est déclaré candidat sur la première circonscription de l'Aisne. Interrogé sur la situation laonnoise quelque peu fratricide lors de la présentation de la primaire, jeudi 12 janvier, le premier fédéral du PS dans l'Aisne, Jean-Jacques Thomas, a lâché qu'il ne « *s'interdisait pas de soutenir René Dosière* ». Le député de l'Aisne tient une conférence de presse ce lundi à Laon.

POLITIQUE

Élection houleuse au conseil municipal

BASSOLES-AULERS Jeudi soir avait lieu l'élection d'un nouveau premier adjoint au conseil municipal. Les relations entre la maire et ses trois opposants étaient des plus tendues.

LES FAITS

- **Trois conseillers municipaux**, Nelly Robin, Franck Courchel et Michaël Lavarenne, ont porté plainte contre la maire de Bassoles-Aulers, Isabelle Herbulot, en décembre dernier. Ils l'accusent de prise illégale d'intérêt et d'abus de pouvoir.
- **Une parcelle que l'époux du maire a achetée en 2014** est l'objet de la discorde. La parcelle étant accolée à un bois communal, la municipalité avait un droit de préférence dessus. Isabelle Herbulot l'a cédé, sans en parler au préalable à son conseil municipal.
- **Jeudi soir avait lieu l'élection** du nouveau premier adjoint, Nelly Robin ayant été démise de cette fonction par la maire en décembre dernier.

Dès qu'ils ont franchi la porte de la salle du conseil municipal, l'air s'est chargé d'électricité. Jeudi soir, lors de l'élection du nouveau 1^{er} adjoint de Bassoles-Aulers, la tension était plus que palpable entre l'équipe municipale et Nelly Robin, Franck Courchel et Michaël Lavarenne. Depuis décembre dernier, Nelly Robin n'assurait plus cette fonction après la plainte qu'elle a déposée, avec deux autres conseillers municipaux, contre Isabelle Herbulot, la maire, pour abus de pouvoir et prise illégale d'intérêt.

DES VILLAGEOIS PERPLEXES

L'histoire a fait grand bruit dans le village, incitant quelques habitants à assister au conseil municipal, certains en soutien au maire, d'autres envers les trois dissidents. « Pour moi, ils font des histoires pour rien, murmure cette habitante pour qui cette affaire de plainte est allée trop loin. Ce sont des manipulateurs ! Son



Les relations entre Nelly Robin, l'ancienne première adjointe, et Isabelle Herbulot, la maire, ne sont pas au beau fixe.

mari a acheté le terrain alors qu'il chassait et alors ! C'est le président de la chasse (le mari de Nelly Robin, NDLR) qui est derrière tout ça, c'est sûr », accuse-elle. Pour cette autre villageoise, « cette histoire frise le ridicule, surtout que la maire est droite comme je ne sais pas quoi ! » Sur le banc d'en face, des jeunes, eux, sont venus soutenir les trois opposants. Autour de la table, l'ambiance est

tendue entre les trois dissidents et les autres conseillers. Franck Courchel essaie de la détendre à coup de « Bonne année et bonne loyauté ». En vain, personne ne rit. L'élection commence. Franck Courchel, malgré ses soucis relationnels avec Isabelle Herbulot, se présente au poste de premier adjoint, face à Francis Terrailon. Sans surprise, il n'est pas élu, récoltant quatre voix contre six pour

Francis Terrailon. Bon joueur, il félicite son adversaire.

UNE EXPLICATION ÉLECTRIQUE

Après l'élection, la maire souhaite lever la séance, mais c'était sans compter sur l'intervention de Nelly Robin, qui voudrait commenter les articles parus dans la presse. « Je ne suis pas d'accord, cela n'a pas à être abordé en conseil municipal, je n'ai



Francis Terrailon a été élu premier adjoint. Âgé de 33 ans, il exerce la profession de technicien conseil

pas envie de commenter les articles de presse », fait savoir l'édile. Les trois opposants insistent. Nelly Robin s'adresse alors directement aux conseillers. Elle veut savoir s'ils sont d'accord avec les propos tenus par la maire dans le journal. Tous sont fuyants, refusent de répondre, certains se lèvent même et enfilent leurs manteaux, ne souhaitant pas rentrer dans la polémique. On entend fuser des accusations : « Tu n'es pas honnête, tu mens ». Francis Terrailon, le nouveau premier adjoint, est apostrophé. Il répond calmement « Je ne dirai rien ». N'arrivant pas à se faire entendre, les trois dissidents sortent, lançant un « Vous voyez, on ne peut pas lui parler ! »

Isabelle Herbulot arbore un sourire crispé. Elle craignait que cela se passe ainsi. Elle ne veut plus qu'on parle de cette histoire et préfère présenter son nouveau premier adjoint, Francis Terrailon. Le jeune homme a 33 ans et travaille comme technicien conseil. « Je suis très contente qu'il soit élu, c'est quelqu'un de motivé pour le village. Il est déjà très investi auprès du comité des fêtes », se réjouit-elle. Fin de la séance, le conseil municipal est terminé mais on a bien l'impression que les histoires, elles, ne font que commencer. ■ PÉLOPPE MILANI

POLITIQUE

PRÊTS POUR LES PRIMAIRES

THIÉRACHE À huit jours du premier tour du scrutin de gauche, il n'y a pas eu de difficultés d'organisation.

Dimanche 22 janvier, 14 bureaux de vote seront ouverts en Thiérache pour le premier tour des « primaires citoyennes » de la gauche. « Sur chaque territoire, militants et sympathisants ont fait des recherches pour positionner leur bureau de vote », explique Stéphane Bizeau, secrétaire de la section PS du canton d'Hirson, où les électeurs trouveront huit urnes. En général, ce sont les secrétaires des sections de Guise, Vervins, Hirson ou encore Bohain-Vermandois pour Vaux-Andigny, qui ont travaillé à trouver des salles. Sauf à Lemé, où ce sont deux militants sur place qui « se sont débrouillés », raconte Stéphane Bizeau, pour placer un bureau dans leur village.

« La plupart des militants ont déjà fait la primaire d'il y a cinq ans. »

Toutes les salles qui accueilleront les électeurs le week-end prochain ont été prêtées gratuitement. Dans chacune, il a fallu nommer un président et deux assesseurs. Soit 42 personnes mobilisées en Thiérache. Pour les recruter, « tout le monde a utilisé ses réseaux », expose encore le secrétaire de la section d'Hirson. Il y aura aussi des membres du Parti radical de gauche et des autres partis participants, qui ne sont encartés nulle part. C'est vraiment assez large et nous avons trouvé des gens partout. » Tous les présidents de bureau ont eu une première formation régionale, à la mi-décembre. La deuxième a eu lieu à la fédération de l'Aisne mer-

credi dernier. « Le code électoral est strict, avec des règles précises, reprend Stéphane Bizeau. Mais la plupart des militants ont déjà fait la primaire d'il y a cinq ans. » Ils vont recevoir un premier carton du PS avec tout le matériel de vote (bulletins, enveloppes...) et d'autres, scellés jusqu'au dernier moment, contenant les listes électorales.

BUREAUX OUVERTS DE 9 À 19 HEURES

Le principe est le même que pour les élections classiques. Le participant doit être sur les listes électorales pour voter, mais s'il s'est inscrit au dernier moment en décembre, il y a des chances que lui soit demandée son attestation d'inscription. Il devra en plus signer une charte indiquant qu'il se reconnaît dans les valeurs de la gauche et donner 1 €. Tous les bureaux seront ouverts de 9 à 19 heures. Les résultats seront envoyés, scellés, à la fédération de l'Aisne. Le tout sous la surveillance de la Haute autorité des partis représentés et d'un comité formé de représentants des sept candidats.

En Thiérache comme ailleurs en France, le secrétaire hirsonnais attend moins de participation qu'en 2011. « Sur Hirson, on devrait pouvoir maintenir le chiffre. Mais dans l'Aisne, nous prévoyons 7 000 participants environ, contre 14 000 la dernière fois. Cela fait en moyenne 150 par bureau, donc environ 2 000 en Thiérache. » Il justifie cette baisse par « le contexte actuel. Il faut être honnête, même si on cherche ce que tout le monde s'unisse, le contexte n'est pas favorable. Mais si on dépasse ces prévisions, tant mieux ! » ■ CLAUDE MARTIN-DELOZANNE



Comme les autres secrétaires de section PS, Stéphane Bizeau a fait jouer ses réseaux pour trouver présidents et assesseurs des bureaux de vote.

QUEL BUREAU PRÈS DE CHEZ VOUS ?

Les habitants d'Hirson ont été dispatchés entre trois bureaux, dont deux se trouvent à la salle de l'Eden. Ceux qui votent habituellement salle de l'Eden, à l'école des Champs-Élysées, salle d'Aumale ou à l'école Jean-Zay iront donc à la mairie, salle de l'Eden, le week-end prochain. Ceux qui votent à l'école Charles-Clément, à l'école du Champ Roland ou à l'école des Promenades iront salle du Haubert. Autour d'Hirson se trouvent quatre bureaux. Les habitants de Buire, Éparcy, La Hérie, Landouzy-la-Ville et Origny-en-Thiérache iront voter à Buire, à la maison des associations, place du 19 mars 1962. Ceux d'Any-Martin-Rieux, Bucilly, Martigny, Saint-Michel et Watigny se rendront à la mairie de Saint-Michel. À la mairie de Mondrepuis, il y aura les résidents de Buirionfosse, La Capelle, Chigny, Clairfontaine, Crupilly, Englancourt, Erloy, Étréaupont, La Flamengrie, Fontenelle, Mondrepuis, Papeux et Rocquigny. La mairie d'Ohis accueillera les votants d'Elfray, Froidestrées, Gergny, Lerzy, Luzoir, Neuve-Maison, Ohis, Sommeron, Sorbais et Wimpy. La majorité des communes de l'ancien canton d'Aubenton sont rassemblées à la mairie d'Aubenton : Aubenton, Beaumé, Besmont, Coingt, Iviery, Jeantes, Leuze, Logny-lès-Aubenton, Mont-Saint-Jean et Saint-Clément. Dans le hall de la mairie de Vervins se rendront les habitants d'Autreppes, Bancigny, Braye-en-Thiérache, Burelles, Fontaine-lès-Vervins, Gercy, Gronard, Harcigny, Hary, Haution, Houry, La Boutelle, La Vallée-au-Blé, Laigny, Landouzy-la-Cour, Lugny,

Nampcelles-la-Cour, Plomion, Priscoes, Rogny, Saint-Algis, Thenailles, Vervins et Voulpaix. Les résidents de l'ex-canton de Sains-Richaumont iront à la mairie de Lemé. Il s'agit de Berlancourt, Chevennes, Colonfay, Franqueville, Housset, Landilay-et-Bertaignemont, La Neuville-Housset, Le Hérie-la-Viéville, Lemé, Le Sourd, Marfontaine, Monceau-le-Neuf-et-Faucouzy, Puisieux-et-Clanlieu, Rougeries, Sains-Richaumont, Saint-Gobert, Saint-Pierre-lès-Franqueville, Voharies et Wiège-Faty. Le canton de Guise, composé d'Aisonville-et-Bemoville, Audigny, Bernot, Flavigny-le-Grand-et-Beaurain, Guise, Hauteville, Iron, Lavaqueresse, Lesquelles-Saint-Germain, Macquigny, Malzy, Marly-Gomont, Monceau-sur-Oise, Noyales, Proisy, Proix, Romery, Vadencourt et Villers-lès-Guise, votera au dojo de Guise, 91 rue Chantraine. Barzy-en-Thiérache, Bergues-sur-Sambre, Boué, Dorengi, Esquéhéries, Fesmy-le-Sart, La Neuville-lès-Dorengi, Le Nouvion-en-Thiérache et Leschelle verront leurs habitants se rendre à la salle culturelle du Nouvion-en-Thiérache, rue de l'église. L'ancien canton de Wassigny est enfin divisé en deux bureaux : la mairie de Wassigny pour Étreux, Grougis, Hannapes, Oisy, Iupigny, Vénérolles, Grand-Verly, Petit-Verly et Wassigny, et la mairie de Vaux-Andigny pour Mennevret, Molain, Ribeaupville, Saint-Martin-Rivière, La Vallée-Mulâtre et Vaux-Andigny.

SAINT-QUENTIN

LES PILIERS DE LA MAIRIE DE FRÉDÉRIQUE MACAREZ

Depuis un an, Frédérique Macarez est à la tête de la mairie. Au fil des mois, elle a installé ses personnes de confiance à des postes-clés. Son équipe est désormais stabilisée.

LES FAITS

- **14 Janvier 2016** : élection de Frédérique Macarez par le conseil municipal.
- **Février 2016** : le directeur général des services, Matthieu Gressier, proche de Xavier Bertrand, est remercié. L'entente n'était pas vraiment cordiale.
- **Mai 2016** : arrivée du directeur général des services, Éric Pélisson.
- **Juin 2016** : arrivée de Laurent Marly au cabinet. Il est chargé de créer des événements autour du sport.
- **août 2016** : un nouveau chef de cabinet, Camille Deschamps, est recruté.

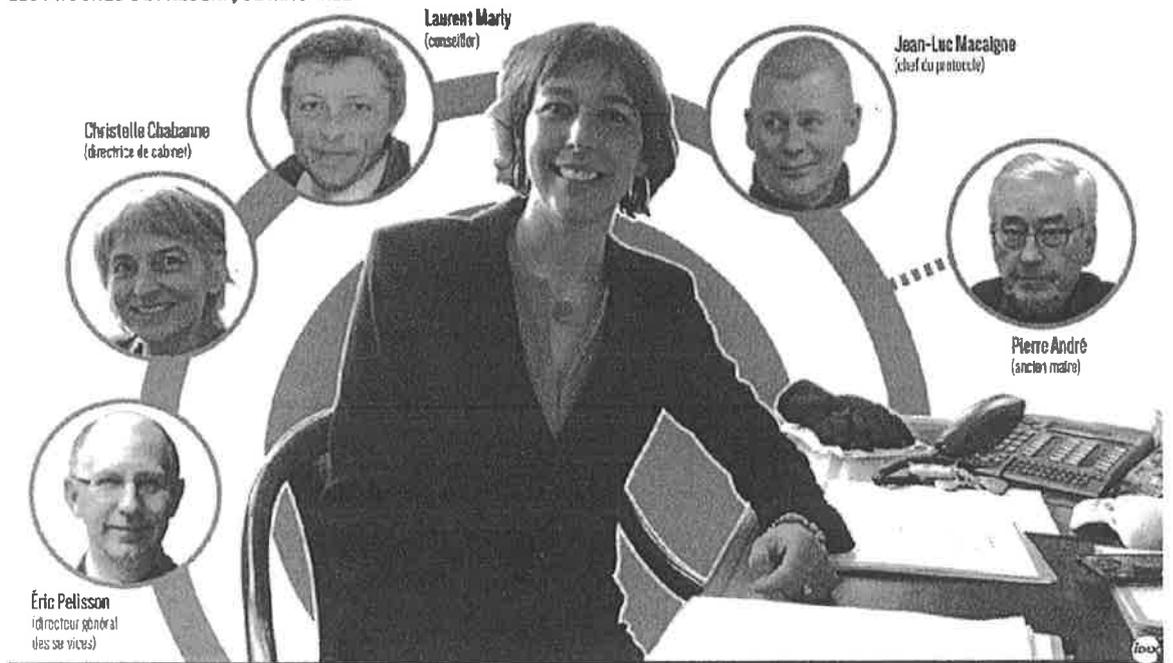
Il y a un an jour pour jour, Frédérique Macarez (Les Républicains) était élue maire par le conseil municipal. Elle prenait la succession de Xavier Bertrand parti œuvrer à la tête de la Région. Depuis, la nouvelle maire a renforcé son équipe municipale avec ses proches et l'arrivée de nouveaux collaborateurs.

La première, Christelle Chabanne. L'ancienne chef de cabinet de Pierre André puis de Xavier Bertrand est devenue directrice de cabinet après l'élection de Frédérique Macarez. Femme de l'ombre, dans les dossiers, elle est le bras droit du maire. En 2014, après les élections municipales et l'élection de Xavier Bertrand, elle avait quitté son poste de chef de cabinet pour s'occuper de la direction des grands projets. Un « plus », selon elle, pour son actuel poste. Fidèle parmi les fidèles, elle supplée la maire, en son absence, lors de réunions.

VALSE AU CABINET

Les premiers mois de Frédérique Macarez ont été marqués par une valse des chefs de cabinets. Claude-Olivier Martin, chef de cabinet de Xavier Bertrand, a très vite rejoint le président de Région à Lille. La place est restée vacante quelques semaines. Anne-Charlotte Lanols avait été recrutée mais n'a pas convenu au poste. Frédérique Macarez lui reconnaissait « des qualités humaines ». « C'est un rythme très exigeant. Ça a été compliqué. » Depuis le mois d'août, Camille Deschamps occupe le poste avec un contrat de col-

LES PROCHES DE FRÉDÉRIQUE MACAREZ



laborateur de cabinet. Ce type de contrat est « rattaché à la personne du maire. » Il court donc jusqu'en 2020. Et plus si affinités.

NOUVELLE TÊTE

Une nouvelle tête est apparue : Laurent Marly. Ancien journaliste, ancien directeur de la communication du RCLens, il fait partie du staff de la maire depuis juin. Recruté comme conseiller pour l'attractivité de la Ville, il est chargé de créer des

événements autour du sport (essentiellement le basket et le foot). Quid aujourd'hui ? Le maire pointe le Rudy Gobert camp (qui existait déjà) et les Jeux Olympiques. À chacun d'apprécier la mise en lumière des sportifs saint-quentinois à cette occasion. « Son domaine reste l'attractivité de la ville et le Sport », continue Frédérique Macarez. Actuellement, il planche sur « une stratégie Art déco » afin de valoriser le patrimoine. Cette année a aussi été marquée par

l'arrivée d'Éric Pélisson à la direction générale des services. Un énarque discret qui fait lui aussi le lien entre le maire et les services. L'ancien DGS, Matthieu Gressier, avait été remercié et a rejoint la communauté d'agglomération aux côtés de Xavier Bertrand.

« Des méthodes qui ressemblent à celles de Pierre André »

Des Saint-Quentinois

Depuis quelques semaines, impossible de faire l'impasse sur Jean-Luc Macaigne. Ex-gardien du conservatoire, il est devenu chef du protocole. Lui aussi, dans l'ombre de la maire, il n'en est pas moins omniprésent. Interrogé sur ce point, un conseiller municipal de la majorité, répond : « Je ne sais pas qui il est ; je l'appelle « Minute de silence ». À chaque fois que je le vois, il crie « mi-

nute de silence ». » Jean-Luc Macaigne veille au bon déroulement des cérémonies. Il est aussi présent lors des déplacements de la maire. Ni chauffeur, ni garde du corps, il est là, même pour des événements hors municipalité. « Nous sommes beaucoup sur le terrain », indique simplement Frédérique Macarez. Un prolongement des yeux et des oreilles de la maire.

UN CONSTAT

Il y a aussi Pierre André. L'ancien élu est retiré de la politique locale. Il n'en reste pas moins un proche de Frédérique Macarez qui a fait ses premières armes de directrice de cabinet à ses côtés. Les vieux briscards de la politique saint-quentinoise ne s'y trompent pas. « Les méthodes de Frédérique Macarez ressemblent à celles de Pierre André » a-t-on pu entendre tout au long de l'année, même dans l'opposition. Pas une critique. Juste un constat. ■

ALICE MELHENS

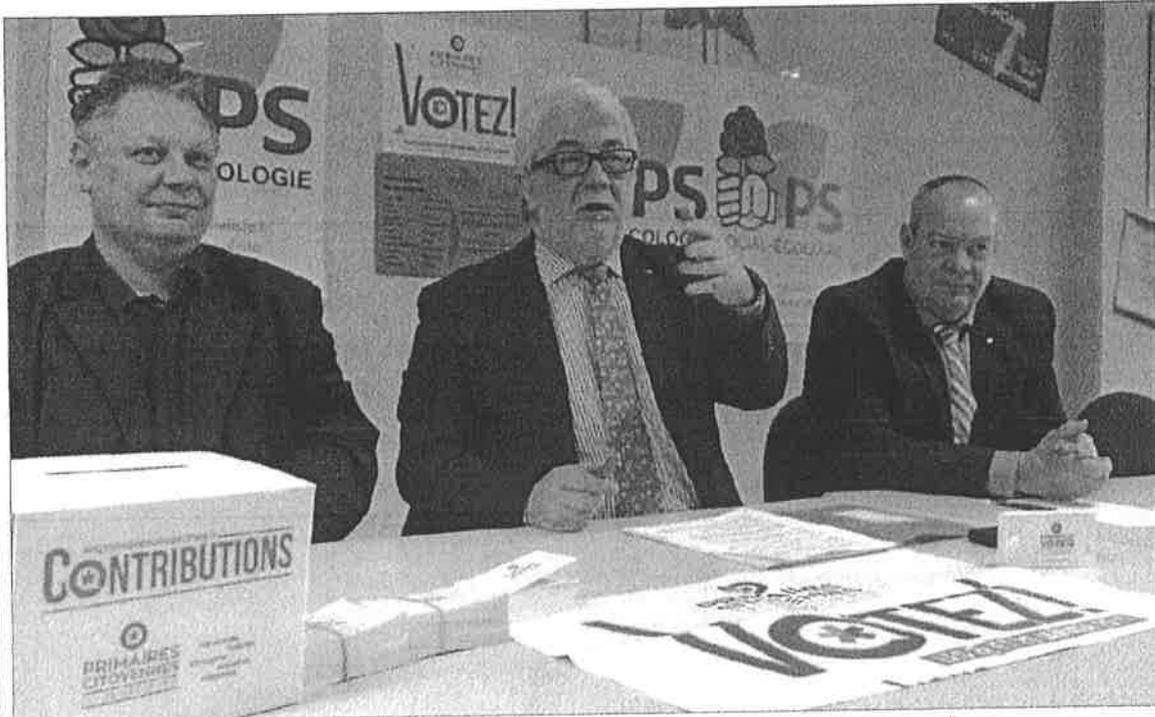
QUID DU CONSEIL MUNICIPAL DEPUIS UN AN

Le seul changement au sein du conseil municipal depuis un an a été la démission de Gilles Gillet de ses fonctions de président d'Habitat Saint-Quentinois à la demande du maire. L'ambiance au sein du conseil ? Le maire avait déjà répondu : « Certains élus s'apprécient beaucoup, d'autres moins. Ils ne passent peut-être pas tous leurs samedis soirs ensemble » (Courrier picard du samedi 7 janvier). Lors de la primaire des Républicains, Frédérique Macarez avait apporté son soutien à Alain Juppé. D'autres élus avaient soutenu des candidats différents faisant naître différents courants de pensée au sein du conseil. La maire, Frédérique Macarez estime que cette primaire n'a pas créé de tensions. « Je fais attention à n'aborder que les sujets de la ville. Ce sont ces sujets qui comptent quand nous nous réunissons. Il n'y a pas de place pour autre chose. »

POLITIQUE

Les socialistes et radicaux pronostiquent moins de votants

Les deux fédérations axonaises pensent que la participation pour les primaires citoyennes sera plus faible qu'en 2011. Mais elles restent confiantes pour la suite.



Les socialistes Stéphane Bizeau et Jean-Jacques Thomas, ainsi que le radical Francis Delacourt (de gauche à droite) ne partent pas battus d'avance.

■ Malgré une gauche divisée, un président de la République qui ne se représente pas, des sondages peu favorables, et un premier débat télévisé moins regardé que celui de la droite (3,8 millions contre 5,6 millions de téléspectateurs), les socialistes axonais ainsi que les radicaux de gauche (PRG) pensent « sincèrement » que le vainqueur des primaires citoyennes de gauche peut gagner la présidentielle : « Rien n'est joué d'avance. » Mais ils savent aussi que ce sera difficile.

1 30 % DE MILITANTS EN MOINS
Depuis l'élection de François Hollande, la fédération axonaise a perdu un tiers de ses militants, passant de 600 à 400 « cartés ».

Derrière ce chiffre, Jean-Jacques Thomas, le premier secrétaire dans le département, ne voit pas seulement une sanction à l'égard de la politique menée. « Il y a certes une

érosion liée à la déception, mais il y a aussi un certain nombre de personnes qui ont décidé de quitter le PS après leur défaite aux municipales, aux cantonales ou aux régionales. »

Au nom du PRG « qui compte dans l'Aisne environ 100 cartés », le secrétaire général Francis Delacourt estime que « ce n'est pas le nombre de cartes qui fait la force d'un parti ». Mais c'est quand même un bon indicateur.

2 MOINS DE BUREAUX DE VOTE

C'est également une autre donnée à prendre en considération. Dans l'Aisne, le nombre de bureaux de vote pour les primaires citoyennes des 22 et 29 janvier s'établit à 52 contre 66 cinq ans plus tôt. « Un facteur explique cette différence : la gauche est aujourd'hui plus divisée qu'à l'époque », souligne, lucide, Jean-Jacques Thomas. « Mais il n'y a aucune zone blanche. »

Le PS et le PRG s'attendent à avoir

moins de votants. « Il y en avait eu environ 14 600 en 2011 ; si pour ce premier tour on fait 7 500 votants, ce sera bien », commentent les responsables des partis.

3 DES MILITANTS TOURNÉS VERS EMMANUEL MACRON

Quand on parle d'Emmanuel Macron, on sent que les gens de gauche ne savent pas comment aborder le « sujet ».

Au sein de la fédération Aisne du PS, deux militants ont rejoint officiellement le mouvement « En marche » de l'ancien ministre de l'Économie « tout en restant au sein du PS », s'empresse d'ajouter la permanente du parti dans le département. Nul doute qu'ils sont davantage à suivre de près l'ex-protégé du président de la République.

Au PS et au PRG, on croit encore à une possible union avec « Emmanuel Macron et Jean-Luc Mélenchon », grâce au futur vainqueur des primaires. « C'est la seule chance

de la gauche. »

4 CRAINTE D'IMPLOSION ?

« On dit ça à chaque élection ou presque, mais je n'y crois pas. Le PS est le seul capable de rassembler à gauche », défend Jean-Jacques Lequel estime qu'une issue positive est possible. « Tout le monde pense que la gauche sera éliminée au soir du 1^{er} tour de la présidentielle. Ce sera peut-être le cas, mais je ne suis pas sûr que les gens veuillent d'une finale entre Marine Le Pen et François Fillon. »

Pour Francis Delacourt, le résultat des primaires de la droite a été une aubaine. « On va s'apercevoir, contrairement à ce que disent certains, qu'il y a une différence entre la droite et la gauche. » C'est pour cette raison que les militants et sympathisants sont apparemment moins pessimistes, « même si on sait que ce sera difficile car la gauche de gouvernement a déçu beaucoup de monde ».

LUDOVIC QUILLLET

→ Les scrutins des « Primaires citoyennes » de la gauche auront lieu les dimanches 22 et 29 janvier (de 9 à 19 heures).

→ Sept candidats sont en lice : Manuel Valls, Vincent Peillon, Arnaud Montebourg, Benoît Hamon (PS), François de Rugy, Jean-Luc Mélenchon (écologistes), Sylvia Pinel (PRG).

→ Trois débats télévisés sont organisés en une semaine. Le deuxième a eu lieu dimanche soir. Le troisième est programmé jeudi 19 janvier. Ainsi qu'un dernier, dans l'entre-deux-tours, le mercredi 25 janvier, entre les socialistes.

→ Le vote est ouvert « à tous les citoyens » inscrits sur les listes électorales. Les inscrits en 2016 devront se munir de leur récépissé de demande d'inscription.

→ L'électeur devra présenter une pièce d'identité, signer une « charte d'adhésion aux valeurs de la gauche et des écologistes » et s'acquitter de 1 euro par tour. À savoir que le vote ne se fait pas par procuration. Pour trouver son bureau : <http://www.lesprimairescitoyennes.fr>

OÙ VOTER ?

Les bureaux de vote dans le nord de l'Aisne

- Aubenton, à la mairie.
- Bohain, rue Pasteur.
- Beauvoir, à la mairie.
- Chauny, espace Jean-Jaurès.
- Cocuy-le-Château, mairie.
- Danzy, à la mairie.
- Gauchy, centre social.
- Guise, au dojo.
- Hirson, salle du Haubert et salles de l'Éden.
- Laon, fédération du PS.
- Le Nouvion-en-Thiérache, salle culturelle.
- Lemé, rue Nation.
- Marle, salle Brasseur.
- Mondrepuis, à la mairie.
- Moy-de-l'Aisne, à la mairie.
- Pinon, à la mairie.
- Pouilly-sur-Serre, à la mairie.
- Saint-Michel, à la mairie.
- Saint-Quentin, rue Jean-Zay.
- Tergnier, à la mairie.
- Vaux-Andigny, place du Général-de-Gaulle.
- Vermand, à la mairie.
- Vervins, à la mairie.
- Wassigny, à la mairie.

INTERVIEW

« Si les gens passaient autant de temps à travailler qu'à papoter... »

Il y a un an jour pour jour, Frédérique Macarez devenait la première femme maire de Saint-Quentin. Elle évoque (presque) sans détour ses douze mois passés à la tête de la ville.

■ Le 14 janvier 2016, Frédérique Macarez a été élue maire de Saint-Quentin, succédant officiellement à Xavier Bertrand. Elle revient aujourd'hui sur ses premiers pas dans cette fonction et les projets qu'elle veut porter sur la ville.

► Comment avez-vous vécu cette première année d'exercice ?

► C'est à la fois très rapide et puis en même temps, il se passe beaucoup de choses dans une première année. J'ai vraiment apprécié, d'abord dans le contact avec la population. Avec parfois

des rencontres marquantes, parfois des événements difficiles. [...] Et puis, il y a des réalisations pour lesquelles on est fiers du travail mené. Et bien sûr, pour moi le symbole, c'est la place de la gare qui allie l'utile à l'agréable. [...] La passerelle Art déco aussi. Ça, c'est pour la par-

tie aménagement. Il y a un élément sur lequel on a énormément travaillé aussi, c'est toute la partie enseignement supérieur. [...]

► Est-ce que vous vous attendiez à ça quand vous avez pris vos fonctions ?

► Oui parce que je connais un peu la maison, finalement ! Le problème du directeur de cabinet – que j'ai été longtemps –

► « On a tous été marqués par le 14-Juillet de Nice. La fête n'est jamais totalement la fête aujourd'hui. »

c'est qu'à la fin de la journée, souvent on se dit : j'ai fait quoi aujourd'hui ? On a couru partout, on a réglé des urgences

super utiles tout le temps, et en même temps, on est souvent un peu déçus de se dire : j'ai pas pu consacrer 2 ou 3 heures à tel et tel dossier.

C'est pour ça que l'an dernier, quand on est arrivés, je tenais absolument à ce qu'on ait un pôle « grands projets » parce que, dans

des dossiers municipaux, vous avez souvent plusieurs métiers différents qu'il faut réussir à lier dans la coordination et la transversalité.

► Quelles ont été les plus grosses difficultés que vous avez rencontrées ?

► C'est une maison dans laquelle évidemment, il y a beaucoup de missions, il y a beaucoup d'agents. Ce travail d'organisation a pris beaucoup de temps.

Ce qui est le plus difficile parfois, c'est la détresse de certaines populations ou des situations qui ne sont pas simples. Et particulièrement sur les questions de sécurité. On a tous été marqués par le 14-Juillet de Nice. Pour les collectivités, l'après-14-Juillet a été lourd. Quand ça s'est passé, presque aussitôt après on s'est vus avec le commissaire pour re-réfléchir à toutes les manifestations qu'on avait dans les semaines et dans les mois qui allaient suivre. [...] Ici, on a décidé d'un pilotage Vigipirate ce qui n'existait pas jusqu'à présent. La fête n'est jamais totalement la fête aujourd'hui.

► Autre fait marquant : l'Agglo qui prend un certain poids. La Ville n'y perd-elle pas ?

► On est là pour travailler ensemble. C'est le même territoire. Sur des sujets, comme les sujets économiques, il faut impérativement qu'on soit main dans la main avec toutes les communes pour ne pas être en concurrence et pour faire arriver des projets avec la plus grande efficacité. Sur tout ce qu'on peut mettre en commun, il faut le faire.

► Quand vous êtes arrivée, vous avez rapidement créé votre propre équipe aux directions des différents services. Vous avez décidé de ne pas conserver des proches de Xavier Bertrand...

« J'ai ma propre façon de travailler qui est exigeante. » Photos Gaël HERISSE

► Si les gens mettaient autant d'énergie à travailler qu'à papoter, le pays se porterait mieux. Sur le territoire, il faut que ça fonctionne, il ne peut pas y avoir de concurrence et il faut travailler en cohérence et en concertation, on l'a tous les deux tout à fait à l'esprit, que ce soit Xavier Bertrand ou moi.

Ensuite, sur l'organisation. D'abord, j'ai ma propre façon de travailler qui est assez exigeante. Avec

► « C'est important aussi d'avoir des collaborateurs avec lesquels on n'a même pas besoin de se parler. »

Christelle Chabanne (sa directrice de cabinet, ndr.), on se connaît depuis 16 ans, on a toujours parfaitement travaillé et c'est important aussi d'avoir des collaborateurs avec lesquels souvent on n'a même pas besoin de se parler ; elle sait ce que j'attends, on se comprend parfaitement. Après, dans la direction de la Ville, ce qui compte à chaque fois pour moi, c'est qu'on soit le plus possible dans l'efficacité, dans le professionnalisme. Et pour moi, il n'y a pas d'autres critères.

► Et même chose, au sein de la majorité, il n'y a pas de tensions parti-

culières ?

La plupart des élus, je les connais depuis des années, on a toujours travaillé ensemble sur des postes différents. Et puis, il y a un certain nombre de personnes qui sont plus jeunes dans l'équipe, qui apportent aussi autre chose. Après, une équipe municipale, c'est comme dans la vie. Il y a des gens qui ont envie d'aller passer du temps ensemble après le temps de la mairie, d'autres qui en

ont moins envie. Sur le lieu de travail, c'est pareil ; parfois, dans une famille, c'est pareil aussi. Ce qui compte pour moi, par contre, c'est qu'elle soit mobilisée pour la population, pour les dossiers qu'on définit et notamment pour les dossiers 2017. Et le reste, c'est pas bien important.

► Vous pensez déjà à un second mandat ?

► La population, ces questions-là, ça ne les intéresse pas. Aujourd'hui, on a une mission et il faut qu'on la remplisse.

PROPOS RECUEILLIS PAR MARIAM FOURNIER

Le style Macarez

La cérémonie de vœux à la population, qui s'est tenue le 6 janvier, aura fait parler d'elle. Un événement « terme » selon nous, et dont nous nous faisons l'écho dans notre édition du 7 janvier. Mais Frédérique Macarez s'en défend, assurant « aimer » ce type de prise de parole. « J'ai l'impression qu'on confond un petit peu les choses : une cérémonie des vœux, c'est d'abord un moment de partage. C'est pas une réunion électorale. C'est pas une réunion de conseil municipal, c'est pas non plus une réunion de direction. » Sauf que son prédécesseur, Xavier Bertrand, avait cultivé l'art de faire des annonces à ces occasions. « Ce qui est certain, c'est que je vais faire toujours très attention à ce que je dis, à avoir une parole qui est fiable, qui est sérieuse, répond l'édile. C'est comme ça que je suis et je ne changerai pas. Et je ne vais jamais chercher à faire des effets d'annonce. » L'élue ayant fait le choix de communiquer régulièrement sur les réalisations en cours ou à venir. Reste la question de l'exercice oral devant un public, laissé à l'appréciation de chacun. Trop scolaire, ont estimé certains spectateurs. Mais le maire évoque surtout le « message » adressé à la population, « avec quelques orientations claires et la conviction que [je vais] mettre dans les actions que [je vais] réaliser ».



Un commerce équilibré ?

« En fait, la question du commerce est une question importante qui touche toutes les villes. Aujourd'hui, on vit le grand bouleversement numérique. Pour Frédérique Macarez, l'année 2016 a été « intéressante » côté centre-ville, s'appuyant sur les différentes reprises et démenagements de locaux, « avec une nouvelle génération de commerçants qui est arrivée ». Ce serait dans le mode de consommation qui serait en pleine mutation, selon le maire, les gens étant demandeurs de nouvelles « expériences », d'une ambiance. Et « nous, notre rôle, c'est d'animer le plus possible la ville ».

À l'inverse, la municipalité change de cap concernant les zones commerciales, quelle a longtemps soutenues, s'opposant désormais à une nouvelle création dans la zone des Cerisiers. « Il y a eu des moments où les tensions, c'était intéressant. Aujourd'hui, [...] c'est pas le moment, défend Fédie. On va aller regarder sur toutes les villes de France dans les 10 ans qui viennent, je vous fiche mon billet qu'il y aura des friches de grands ensembles commerciaux. Plus personne va supporter d'aller prendre son caddy et d'y passer deux heures parce qu'on peut faire autrement aujourd'hui. » Rendez-vous donc dans 10 ans à Saint-Quentin.

Zapping

TRAIN

Parmi les « sujets de préoccupation » de ce début d'année, la question de la SNCF reste en tête. « Moi, je crois qu'il faut une réforme du transport ferroviaire en France parce que c'est un problème national. Tous les usagers nous disent que les trains n'arrivent pas à l'heure. » En attendant, le maire multiplie donc les interpellations des dirigeants de la société et les courriers.

ORANGE

Autre dossier de la rentrée : la fibre optique. « Ce que je veux, c'est des éléments clairs et fiables pour la population. » En somme, un plan et calendrier des travaux pour connaître l'avancée du déploiement dans les différents quartiers de la ville. Une rencontre avec le délégué régional d'Orange est prévue prochainement.

QUARTIERS

Trois gros dossiers sont attendus : le centre social Henri-Martin, la nouvelle Manufacture quartier de Vermand et la Maison des services au faubourg d'Isle. Pour le premier, le chantier doit débiter en ce début d'année pour une durée de 8 mois. Pour la seconde, les travaux sont programmés dès mars jusqu'à la fin janvier 2018. Enfin, pour la dernière, c'est la concertation et l'étude technique qui doivent intervenir pour des premiers coups de pelle fin 2017-début 2018.

« Après, effectivement, sur chaque quartier de la ville, il y a dans une année toujours des investissements importants qui ne sont pas toujours des créations de structure mais ça peut être des services supplémentaires qui sont apportés. [Par

exemple], sur au moins une ou deux écoles, on va transformer des cantines en véritables selfs. »

FIN DE CHANTIERS

Parmi les chantiers engagés, le réaménagement de la rue d'Isle devrait se terminer d'ici fin avril, tout comme la rénovation du buffet de la gare.

JEUNESSE

« Pour moi, ce qui est important c'est de prôner l'autonomie et l'indépendance des jeunes. Et de donner aussi une culture de : "Je peux y arriver, des choses sont possibles, ma vie n'est pas écrite d'avance." » La Ville défend ainsi la mise en place d'au moins une « junior association » (pour les moins de 18 ans) au sein de chaque centre social : « Ça permettrait de travailler la question du bénévolat mais aussi la volonté de mener des projets par soi-même. »

Autre projet : la municipalité envisage un renforcement du pôle sportif dans les quartiers, à savoir ne pas réduire l'action à des événements ponctuels mais « travailler avec les jeunes dans la continuité ».

HANDICAP

Plus d'1 million d'euros a été budgété pour 2017 en matière d'investissement. L'objectif : rendre bâtiments et voiries accessibles. « Si on ne sait pas tout faire en même temps, l'idée c'est, par exemple, que de n'importe quel quartier il y ait un parcours vers le centre-ville qui soit un parcours bien balisé. »

Des assises du handicap devraient également se tenir d'ici la fin de l'année pour « réfléchir à comment on pourrait améliorer des choses dans la ville ».

Les cadeaux empoisonnés

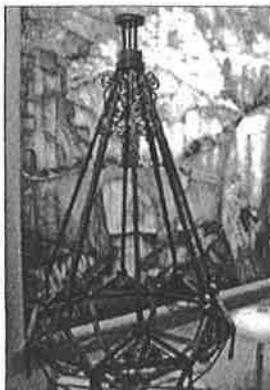
■ Parmi les dossiers dont Frédérique Macarez a « hérité », il y a ceux défendus par Xavier Bertrand alors qu'il était maire de Saint-Quentin, et qu'il défend encore aujourd'hui. Le président de Région plaidant pour la création de trois lieux en particulier.

Une Cité de la prévention et des risques

« Très clairement, c'est un dossier qui n'a pas été inscrit budgétaiement en 2014 lors du programme pluriannuel d'investissement. Je le rappelle, c'est un projet privé. Alors on se réjouissait, bien évidemment, si le projet arrive à terme. Mais il était question d'un projet privé qui n'était pas financé par les pouvoirs publics et donc il n'y a pas eu de crédits votés en 2014. »

Une aréna

« C'est la même chose. L'aréna ne fait pas partie du projet 2014-2020, n'est pas financée sur 2014-2020.



Les ex-Nouvelles galeries sont amenées à accueillir d'autres expositions Art déco.

Lors du vote du budget, j'ai indiqué que c'était un budget qui était serré et qui était ajusté. On n'a pas de moyens supplémentaires. Il y a 5 ou

10 ans, il y avait beaucoup de choses qui étaient possibles. Il y avait aussi des subventions qui étaient supérieures. On nous coupe le robinet. Moi, je ne sais pas sortir des crédits de fonctionnement supplémentaires, en tout cas dans l'immédiat, sauf à ce que d'autres financent pour nous. »

Un lieu dédié à l'Art déco

« En fait, il existe puisque c'est ce qu'il y a au-dessus de Monoprix [les ex-Nouvelles galeries, ndr.]. Il y avait eu un programme de travaux qui avait été fait pour la première exposition l'année dernière. Là, on est en train de faire des travaux de sécurité-incendie. Donc on rouvrira une belle exposition au moins de juin. Ce qui serait bien à terme, on verra comment c'est possible – et ce serait bien qu'on arrive à avoir des mécènes sur ce type de question – c'est qu'on arrive vraiment à en faire un lieu qui puisse vivre dans la durée. »

OPPOSITION

Quel regard portez-vous sur ce début de mandat ?



CAROLE BERLEMONT

Parti socialiste

« Je m'appuie sur ce qu'elle a pu dire quand elle a été élue, notamment ce fameux "cap" dont elle parlait, laissant croire qu'elle a une vision sur le long terme. Sincèrement, au bout d'un an, je ne vois que du discours politique. [...] Elle n'a rien entrepris d'elle-même. Elle a poursuivi ce que son prédécesseur a initié. [...] [Ce qui manque], c'est mettre en place des politiques volontaristes. »



OLIVIER TOURNAY

Parti communiste

« Il n'y a rien de nouveau sous le soleil. Sur l'emploi, rien n'a bougé même si je le dis toujours, ce n'est pas de la compétence de la Ville. Mais la majorité n'arrête pas de dire qu'elle travaille dessus. Et pour les services publics, on continue ce qui a été fait sous ses prédécesseurs : une baisse de la qualité des services. Par exemple, dans les centres sociaux, chaque année il y a une baisse du budget action. »



SYLVIE SAILLARD

Front national

« Frédérique Macarez, c'est la suite de M. Bertrand. C'est la même politique. [...] Il y a l'insécurité et l'imposition qui font fuir tout le monde ; c'est le point sur lequel il faut qu'elle travaille. [...] Au niveau développement économique, on parle de Smart city, etc., mais les résultats sont complètement nuls. [...] Je pense que Saint-Quentin est une ville destinée à être pauvre. »

ÉCHOS

LA PETITE VOITURE DU DÉPUTÉ

→ Embouteillage rue Victor-Basch à quelques minutes de la cérémonie des vœux du maire. En cause, un automobiliste voulant se garer dans la cour du palais de Fervaques et bloquant la circulation. Derrière lui, ça klaxonne, ça râle, mais le conducteur au volant de sa petite voiture, insiste pour rentrer. Vigipirate oblige, les portes restent bloquées. Quand soudain un policier municipal reconnaît Julien Dive. « *C'est bon, c'est Monsieur le député* », s'exclame-t-il. Aussitôt les portes s'ouvrent libérant la circulation. Si maintenant, même les députés se mettent à rouler en petite voiture, même la police municipale s'y perd.

PAS DE BONNES RÉOLUTIONS SUR LE STATIONNEMENT

→ Ceux qui n'avaient pas la possibilité de se garer à l'intérieur du palais de Fervaques pour se rendre à la cérémonie des vœux ont dû batailler pour trouver une place. Et comme chaque année, quelques-uns ont



choisi la facilité en se garant sur les trottoirs. Sans doute savaient-ils que malgré la présence des policiers, ils ne seraient pas inquiétés ce soir-là.

MONIQUE BRY GARDE DU CORPS

→ À l'issue du discours du maire, mieux valait ne pas tenter de monter sur l'estrade du palais de Fervaques où le maire a prononcé son discours. Un vigile de luxe, en la personne de Monique Bry, veillait à ce que les personnes non autorisées ne prennent pas trop de hauteur. Elle n'a

pas hésité à admonester quelques convives un peu trop envahissants à son goût. L'adjointe chargée de la rénovation urbaine et du cadre de vie ferait une bonne adjointe à la sécurité.

MAIS OÙ SONT DONC LES PARLEMENTAIRES ?

→ C'était la question posée ce mercredi par le président du tribunal de commerce, lors de la rentrée solennelle de la juridiction. S'adressant aux personnalités présentes dans l'assemblée, il a regretté « *qu'aucun des parlementaires du département n'ait trouvé le temps d'assister à notre audience* ». « *Sans doute ont-ils craint de devoir entendre la litanie des juges du commerce pour que les textes qui leur sont soumis tiennent compte de la réalité du terrain* ». Ou peut-être étaient-ils justement en session à l'Assemblée nationale...

RETOUR VERS LE FUTUR

→ Les locaux du palais de justice ont

été récemment modernisés même s'il reste des salles d'audience vieillottes. La présidente du tribunal Sabine Orcey voit là une « *faillie spatio temporelle* », « *puisque l'on peut, au détour d'un couloir, passer d'un bâtiment neuf et moderne à des bureaux tout droits sortis d'un pays de l'Est dans les années 80* », a-t-elle ironisé lors de l'audience solennelle de rentrée. Heureusement, à ce jour, personne n'a encore été condamné au goulag.

LES « LOUPÉS » DE LA MAJORITÉ

→ Interrogée sur les relations du maire Frédérique Macarez avec l'opposition, Carole Berlemont (PS) a relevé qu'il « *y a encore des loupés* ». « *Le dernier, mais je pense que c'est anecdotique, on avait été oublié pour la cérémonie des vœux* ». Les conseillers de l'opposition ont donc découvert la date - le 7 janvier - lors du dernier conseil municipal, le 3 janvier. Mais, l'élue socialiste le reconnaît, « *je pense sincèrement que c'était un loupé* ».

AISNE

**Les cinq candidats Les
Républicains dans le département**

Samedi 14 janvier, le parti Les Républicains a investi ses candidats pour les prochaines élections législatives, en juin. Pour la première circonscription, Christophe Coulon, ex-secrétaire départementale Les Républicains, conseiller régional. Dans la deuxième circonscription, le maire d'Itancourt et député sortant, Julien Dive. Dans la troisième circonscription, le maire de Papeux et ancien conseiller général, Frédéric Meura. Et, dans la quatrième circonscription, Isabelle Létrillart première adjointe au maire de Soissons et vice-présidente du conseil départemental. À noter que sur la deuxième circonscription (Saint-Quentin), les socialistes n'ont pas encore désigné de candidat.

SAINT-QUENTINOIS

**Le premier conseil communautaire
fusionné**

Aujourd'hui, le premier conseil communautaire fusionné se réunit à Rouvroy. Il rassemblera les délégués de l'ex-communauté d'agglomération de Saint-Quentin et ceux de l'ex-communauté de commune de Saint-Simon. Le tout dans la nouvelle communauté d'agglomération de Saint-Quentin. La séance sera consacrée aux nombreuses élections qui suivent la création de cette nouvelle structure. Sans surprise, Xavier Bertrand devrait être élu président.

Quel candidat pour le FN aux législatives ?

VILLERS-COTTERÊTS Franck Briffaut ne sera pas le candidat de la 5^e circonscription. Plusieurs noms sont évoqués.



Le maire de Villers-Cotterêts est aussi conseiller départemental, vice-président de la communauté de communes et secrétaire départemental du Front national.

Il l'a annoncé jeudi dernier lors de sa cérémonie de vœux à la population. Franck Briffaut, maire de Villers-Cotterêts, ne sera pas le candidat titulaire du Front national (FN) aux prochaines élections législatives sur la cinquième circonscription. Celle-ci comprend les cantons de Braine, Oulchy-le-Château, de Vailly-sur-Aisne, de Villers-Cotterêts et les autres du sud de l'Aisne. Le maire frontiste « ne souhaite pas tomber dans le travers de ceux qui veulent être partout et finissent par ne plus être nulle part », a-t-il expliqué dans son discours jeudi. Joint par téléphone, il ajoute : « quand on obtient un mandat, on le fait correctement. »

FRANCK BRIFFAUT AURAIT DÛ LAISSER SON MANDAT DE MAIRE

Candidat en 2012, il était pourtant pressenti pour l'investiture. D'ailleurs, il avait déclaré, en octobre, à nos confrères de L'Axonais : « Si Marine Le Pen (présidente du parti, Ndlr) me demande d'y aller, j'irai. » Mais pour cela, il aurait dû quitter son fauteuil de maire, selon la nouvelle loi sur le

cumul des mandats. Or, le parti Front national préférerait maintenir les maires de son camp à leur poste. « Ça a été discuté, il pourra y avoir des cas particuliers lorsqu'un maire n'a que ce mandat », précise Franck Briffaut. Celui-ci est aussi conseiller départemental, 6^e vice-président de l'intercommunalité Retz-en-Valois et secrétaire départemental du Front national. « Je ne sais pas faire les choses à moitié », poursuit l' élu frontiste. Marine Le Pen reconnaît qu'il faut faire des choix. »

« Si la commission me demande de me présenter, je le ferai. Mais ma priorité, c'est pour l'heure la présidentielle »

Mireille Chevet, conseillère régionale
Alors, quel nom figurera sur les bulletins du FN aux élections, en juin ? « Plusieurs propositions sont faites, répond le maire cotterézien. Tout est envisageable. » Autrement

dit, le parti peut investir aussi bien un Axonais qu'un "parachuté", quelqu'un d'un autre département.

Pour les locaux, le nom de Mireille Chevet, conseillère régionale des Hauts-de-France et habitante de Trélou-sur-Marne, circule. Contactée, elle le dit à demi-mot : « Nous attendons la décision de la commission d'investiture. » En tout cas, elle est prête. « Si la commission me demande de me présenter, je le ferai. Mais ma priorité, sur le plan électoral, c'est pour l'heure la présidentielle. Il y a le problème de la recherche des signatures pour la présentation de Marine Le Pen, ce n'est pas encore acquis. »

Quid de son mandat de conseillère régionale ? La nouvelle législation n'oblige pas un élu à quitter ce mandat s'il n'est pas président ou vice-président de la Région, ce qu'elle n'est pas. Mais elle promet de quitter son poste. « Je me fais un point d'honneur à être assidue aux commissions et séances et à travailler les dossiers. Donc j'abandonnerais certainement le mandat de conseillère régionale. »

■ ANAIS GERBAUD

TRANSPORTS

QUEL PILOTE POUR LE CANAL ?

Alors que tous les feux sont désormais au vert, c'est maintenant le nom du futur président de la société de projet du canal Seine-Nord Europe qui crée du remous.



Rémy Pauvros et Jean-Louis Borloo seraient pressentis pour prendre la présidence de la société de projet. (Photos VGN)

Quel capitaine pour prendre la barre de la société de projet qui réalisera le canal Seine-Nord Europe ? Un poste prestigieux puisque le président de cet établissement public aura sous sa coupe un chantier à 4,5 milliards d'euros. Jean-Louis Borloo et Remy Pauvros sont les deux noms qui circulent. L'ex-ministre centriste de l'écologie est celui qui a relancé le dossier, que tout le monde croyait coulé, alors qu'il défendait la loi sur le Grenelle de l'Environnement. Mais le député PS du Nord Remy Pauvros est celui qui a sauvé le canal, avec sa « mission de reconfiguration », quand celui-ci était au fond du gouffre financier. Sauf que le secrétaire d'État aux Transports, Alain Vidalies, a surpris tout le monde en affirmant que la présidence reviendra inéluctablement à Remy Pauvros, fa-

À SAVOIR

- 106 km entre Compiègne et le canal Dunkerque-Escout
- 54 mètres de largeur
- 4,5 mètres de profondeur
- Quatre plateformes dont la plus importante à Marquion (156 hectares)
- Estimation du coût : 4,5 milliards d'euros

voré de l'État, ses représentants étant « majoritaires » au conseil de surveillance. Alors que le Conseil régional des Hauts-de-France défend la candidature de Jean-Louis Borloo... Le président LR de la Région, Xavier Bertrand, a dénoncé « une décision unilatérale ». Son vice-président, Gérard Darmanin, a menacé de retirer la subvention des Hauts-de-France, sans qui le bouclage financier n'aurait pas été

possible. Vraiment ?

Pour préciser les propos d'Alain Vidalies, le conseil de surveillance comptera 24 membres, dont la moitié en effet nommé par l'État. L'autre moitié sera composée d'un représentant de VNF (Voies Navigables de France), d'une personne qualifiée, de parlementaires et d'élus des collectivités. Sans doute d'ici mars, le conseil (qui contrôlera les trois membres du directoire dont le président) aura à donner un nom pour avis au secrétaire d'État, qui alors devra trancher.

« PLUS ON S'APPROCHE DES ÉLECTIONS, PLUS CELA DEVIENT POLITIQUE »
STÉPHANE DEMILLY

« De grâce qu'on ne remette pas de la polémique dans ce dossier, soupire le député-maire UDI d'Albert (Somme) Stéphane Demilly. Le gouvernement est un peu responsable d'avoir laissé traîner les

choses. Plus on s'approche des élections, plus cela devient politique. Mais maintenant qu'on a enfin bouclé le volet financier, il ne faudrait pas reperdre six mois », poursuit cet ardent défenseur du canal, qui se garde bien de choisir pour ne pas remettre de l'huile sur le feu.

« De grâce qu'on ne remette pas de la polémique dans ce dossier »

Le député-maire UDI d'Albert (Somme) Stéphane Demilly.

« Le nom m'est indifférent. Ne perdons pas de vue que ce n'est pas le président seul qui fera tourner la société », explique de son côté le maire LR de Compiègne, Philippe

Marini, président de l'Association Seine-Nord Europe. Selon lui, le président doit d'ailleurs être « indemnisé mais non rémunéré ». Quoi qu'il en soit, en cas d'alternance dans quelques mois, la majorité au sein de la gouvernance de la société pourrait être d'un bord opposé au gouvernement.

Paradoxalement, cette querelle sur fond politique est une bonne nouvelle pour le canal. Une raison de plus en effet de croire que Seine-Nord est désormais sur les rails. « L'important c'est qu'on se mette en route au plus vite. Avec si possible un siège de la société à Compiègne », ajoute Philippe Marini. Le lieu d'implantation de la société (Compiègne, Amiens, Cambrais et Arras sont candidates) pourrait bien être la prochaine polémique confirmant que le canal n'est plus une Arlésienne. ■
PASCAL MUREAU

POLITIQUE

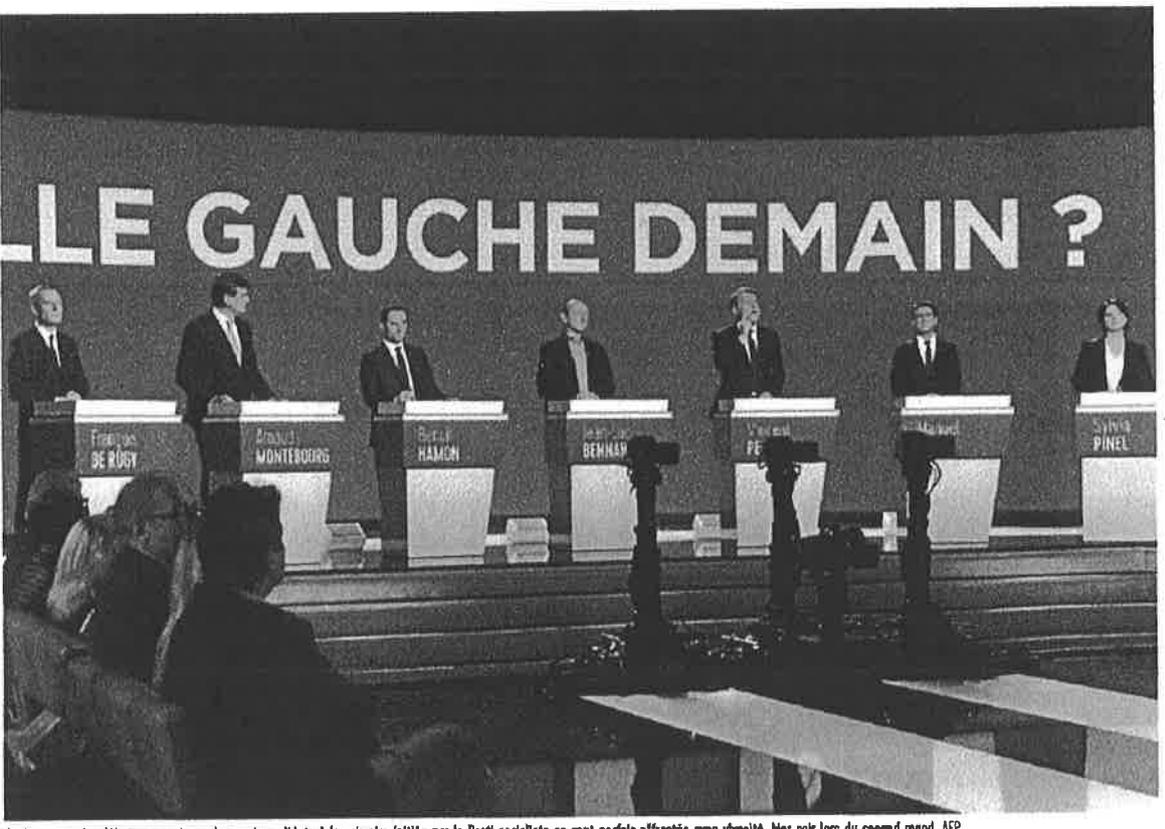
VALLS TRÈS SOUVENT CIBLÉ

Après un premier débat très policé jeudi dernier, les sept candidats à la primaire initiée par le PS ont haussé le ton hier. L'ancien Premier ministre a été particulièrement ciblé.

Jeudi, ils s'étaient contentés de s'écouter, actant plutôt sagement leurs divergences. Hier, à une semaine du premier tour de la primaire et alors que la nécessité de se démarquer se fait plus pressante, les postulants, priés avec insistance par les présentateurs d'en découdre, sont sortis de leurs couloirs pour s'opposer plus vivement. Vincent Peillon a ainsi exprimé son « désaccord profond » avec Manuel Valls sur une question « qui a marqué ce quinquennat », celle de l'accueil des réfugiés. « J'ai le sentiment que les Français étaient plus généreux que leurs dirigeants », a-t-il encore grincé en évoquant les « 5 000 » réfugiés accueillis par la France, loin des « 30 000 » promis. Quelques instants plus tôt, Benoît Hamon avait ouvert le feu. « C'est l'honneur de la France que de faire vivre ses valeurs, de les faire vivre notamment à l'égard des migrants et des réfugiés », a-t-il dit en s'adressant à l'ancien Premier ministre. « L'accueil illimité ça n'est pas possible », a rétorqué M. Valls, défendant bec et ongles son action. « Ce que j'ai dit (à Munich en février 2016), non seulement je l'assume mais je pense que la France a eu raison de mener cette politique, l'histoire nous a donné raison », a-t-il estimé.

"IL Y A UNE LÉGITIMITÉ DÉMOCRATIQUE À DISCUTER LES CHOIX"

Autre sujet sur lequel Manuel Valls a été la cible des critiques de ses concurrents, celle de la pratique du pouvoir, avec une nouvelle fois un Vincent Peillon très combatif. « Un président de gauche, c'est d'abord un président qui va pouvoir rassembler la gauche et d'abord ses propres amis. Entre ceux qui ont théorisé deux gauches irréconciliables et ceux qui ont cassé des portes et brisé



Après un premier débat un peu tendu, les sept candidats à la primaire initiée par le Parti socialiste se sont parfois affrontés avec vivacité, hier soir lors du second round. AFP

des fenêtres en étant restés plus longtemps que moi au gouvernement, il va falloir rassembler », a-t-il lancé, égratignant d'une phrase l'ancien Premier ministre et les frondeurs Arnaud Montebourg et Benoît Hamon. Frondeur, un mot jugé « inapproprié » par Arnaud Montebourg car « il y a une légitimité démocratique à discuter les choix ».

FRANÇOIS HOLLANDE AU THÉÂTRE POUR UNE PIÈCE DE MICHEL DRUCKER

Sans nommer Manuel Valls, l'ancien ministre de l'Économie a critiqué « ces dernières années un pouvoir trop faible avec les puissants et parfois trop dur avec les faibles ». Manuel Valls s'est aussi trouvé isolé sur le sujet du cannabis, dont il rejette la dépénalisation quand Vincent Peillon défend un grand débat national et Benoît Hamon une légalisation. « Quand on veut gouverner, quand on veut présider

un pays, il faut aussi s'adresser à son pays, à ses compatriotes, à sa jeunesse en disant : il y a des interdits », a dit M. Valls, drapé dans son costume régalien. L'Europe, objet de la première partie du débat, avait permis aux candidats d'exprimer de façon consensuelle le besoin d'une Europe renforcée en matière de défense, sur fond de désengagement probable des États-Unis. Ils se sont en revanche opposés sur la question du déficit budgétaire. Vincent Peillon a proposé d'obtenir le feu vert de l'Allemagne en faveur d'un grand plan d'investissement européen, en échange d'une politique budgétaire « stricte » en France. Benoît Hamon a objecté que le déficit valait peu face au risque de l'émergence politique de Marine Le Pen. Si son ombre plane sur cette primaire dont il est le grand absent, François Hollande n'aura pas écouté ce deuxième débat. Hier soir, le chef de l'État était

au théâtre en compagnie de la ministre de la Culture Audrey Azoulay, pour assister à une pièce de Michel Drucker. Au terme de deux heures quarante de débats sur

BFMTV, ITÉL et RMC, les candidats se sont félicités de leurs échanges. Ce débat était « beaucoup plus vivant et approfondi que le précédent », a jugé M. Peillon. ■

POUR MÉLENCHON, MACRON "VIT AILLEURS"

Le candidat de la France insoumise à la présidentielle Jean-Luc Mélenchon s'en est pris hier à Emmanuel Macron, qui « n'est pas à gauche », « vit ailleurs » et « n'en rate pas une », selon lui. « Cet homme vit ailleurs (...) il vit tellement ailleurs qu'il parle aux gens comme à des domestiques : quand il fait son meeting à Paris, il se met à hurler pour dire aux gens, "vous allez militer, etc". Moi je ne parle jamais aux gens comme ça », a lancé M. Mélenchon dans l'émission « Le Grand Jury » (RTL/LCI/Le Figaro). « Il n'en rate pas une, il ne peut pas s'en empêcher. Il arrive dans le Pas-de-Calais et il leur dit : "ah bah oui, il y a le tabagisme et l'alcoolisme". Il ne manque plus que l'inceste et comme ça le tableau serait complet ! », a dénoncé M. Mélenchon. Il faisait référence à un déplacement à Noeux-les-Mines (Pas-de-Calais), vendredi, de l'ex-ministre de l'Économie au cours duquel il avait déploré que « l'alcoolisme et le tabagisme se soient installés dans le bassin minier. Tout comme l'échec scolaire ». « M. Macron n'est pas à gauche », a aussi jugé M. Mélenchon pour qui les solutions qu'il propose « échouent depuis trente ans, c'est le libéralisme ». Il a néanmoins adressé ironiquement des remerciements à « cet homme qui est très brave » de « tout ce qu'il fait pour prendre les autres en tenaille avec moi » alors que les deux hommes sont mieux placés dans les intentions de vote que tous les candidats de la primaire socialiste.

Pour ces socialistes, c'est Valls

Pour eux, c'est Valls. Personne d'autre. Pascale Boistard, secrétaire d'État aux personnes âgées et à l'autonomie, Pascal Demarthe, Jean-Claude Buisine, députés, Nicolas Dumont, maire d'Abbeville, mobilisent les socialistes et sympathisants de Picardie Maritime pour faire gagner la ligne « sociale-démocrate » de l'ex-Premier Ministre, à la primaire de la gauche en vue de l'élection présidentielle. Ce samedi, une réunion a été organisée à Abbeville. Ces personnalités politiques du PS ont expliqué pourquoi ils soutenaient Manuel Valls. Le premier de leurs arguments porte sur sa stature politique. Ils en font tous « un homme d'État », louant son « autorité », sa « cohérence », dont Nicolas Dumont, apprécie, par exemple, qu'elle se soit forgée, non seulement dans l'exercice du pouvoir, mais aussi dans des « expériences

locales ».

Cette « capacité à répondre aux défis » est apparue, notamment, dans la gestion des attentats terroristes par le gouvernement qu'il a dirigé. Pour Pascal Demarthe, Manuel Valls incarne « une France forte et juste ». Le député de la X^e circonscription le considère également comme seul « capable de rassembler la gauche », une fois les primaires passées.

LE BILAN ? « IL DIT QU'IL EN EST FIER »

Jean-Claude Buisine accuse « les frondeurs » du PS, en particulier dans les rangs parlementaires, d'avoir savonné la planche de l'action gouvernementale. Pour ces personnalités politiques, le bilan de M. Valls est bon, mais mal expliqué par les socialistes et mal décrypté par les médias, estime notamment M. Buisine. Ils citent « la refondation de l'école, le rétablisse-

ment des comptes publics, de la dette, la réduction du déficit de la Sécurité sociale, la création de 60 000 emplois dans l'Éducation nationale, la création du compte personnel d'activité ».

Leur ténor peut-il être victime de la mauvaise image que laissent cinq années de présidence de François Hollande ? Non, pour Nicolas Dumont, car Manuel Valls dit qu'il « assume un bilan dont il est fier ». Les pro-Valls estiment que ni le rétropédalage sur le recours au 49.3, ni un chômage des jeunes restant une plaie française ni la désindustrialisation de l'économie, pas plus que les critiques à l'égard de la loi travail ou les incompréhensions suscitées par la déchéance de nationalité ne sont susceptibles d'empêcher l'ancien Premier Ministre d'écrire un destin de présidentiable. ■ V.H.

La polémique continue entre LR et l'UDI

SOMME Un conseil national du parti Les Républicains s'est tenu hier matin à Paris pour la désignation de ses candidats aux prochaines législatives. Parmi les circonscriptions posant problème en Picardie, la deuxième de la Somme où la sortante est l'écologiste Barbara Pompili, candidate à sa propre succession. Cette circonscription reste réservée par Les Républicains à un candidat de l'UDI. « À condition qu'il s'agisse d'Olivier Jardé, avec Anne Pinon comme suppléante », s'empresse d'ajouter Alain Gest, président du parti dans la Somme, qui n'accepte toujours pas le choix de l'UDI qui a investi Hubert de Jenlis, premier vice-président du conseil départemental. De son côté, l'UDI s'est immédiatement fendu d'un communiqué pour se féliciter que cette circonscription lui reste réservée. Une décision qui « va dans le sens de l'union et de l'alternance attendues par nos concitoyens. » Mais l'entourage d'Hubert de Jenlis dément la version d'Alain Gest selon laquelle LR aurait conditionné cette réservation à la candidature express d'Olivier Jardé, « suspendu de l'UDI. »

Ex-député de la circonscription de 2002 à 2012, Olivier Jardé avait annoncé ses ambitions d'une nouvelle confrontation avec Barbara Pompili (la gagnante de 2012) dès le mois de février 2016. Un mois



Anne Pinon et Olivier Jardé.

plus tard, l'UDI départementale donnait pourtant satisfaction à Hubert de Jenlis.

« NÉGOCIATIONS SUSPENDUES »

Selon Alain Gest, la commission nationale d'investiture LR a donc suivi sa préférence, et celle de Brigitte Fouré, maire UDI d'Amiens, pour un tandem Olivier Jardé comme titulaire avec Anne Pinon comme suppléante. Olivier Jardé et Anne Pinon avaient déjà annoncé leur candidature en juillet dernier, à la suite de quoi le premier avait été suspendu de l'UDI. L'issue

de ce bras de fer dépendra désormais « des négociations avec l'UDI au niveau national qui sont pour l'heure suspendues », estime Alain Gest.

La commission d'investiture a également désigné Stéphane Decayeux, vice-président LR du conseil départemental sur la première circonscription ; Emmanuel Maquet, maire LR de Mers-les-Bains, sur la troisième ; Alain Gest, député LR sortant sur la quatrième. La cinquième est réservée au député UDI sortant Stéphane Demilly, maire d'Albert. ■ P.M.

LA VILLE CENTRE PEINE À GARDER SES HABITANTS

C'est un phénomène auquel Soissons n'échappe pas : les familles choisissent de vivre dans les communes périphériques pour gagner en qualité de vie. C'est la périurbanisation. Explications.

Voilà un phénomène national auquel Soissons n'échappe pas : la périurbanisation. La ville centre n'est pas parvenue à gagner des habitants, d'après les chiffres récemment publiés par l'institut national de la statistique et des études économiques (Insee), au recensement de 2014*. Malgré les efforts consentis dans les programmes de logements, la cité du Vase a même perdu 0,4 % de sa population entre 2009 et 2014, passant de 28 845 à 28 290.

L'ENSEMBLE DU PÔLE URBAIN PEINE À GARDER SES HABITANTS

Si certaines communes de la proche couronne comme Courmelles, Cuffies ou Crouy ont tiré leur épingle du jeu, c'est en fait tout le pôle urbain qui a globalement des difficultés à garder ses habitants. Ce pôle, selon la classification de l'Insee, se compose de la ville de Soissons donc, mais aussi des communes de Belleu, Courmelles, Crouy, Cuffies, Mercin-et-Vaux, Vauxbuin et Villeneuve-Saint-Germain. C'est une échelle qui permet de jauger de façon pertinente ce phénomène de périurbanisation.

Ce pôle a perdu, entre 2009 et

6,1%

C'est le chiffre du boom démographique dans le village de Vuillery. La commune comptait 32 habitants il y a cinq ans, 43 aujourd'hui. Un record.



La commune de Pomiers fait partie de l'aire périurbaine. Photo Jean-Marc Chappagne

2014, une petite centaine d'habitants, soit une baisse annuelle sur la période de 0,05 %. Ce qui est considéré comme une stagnation. En 2014, il comptait 48 842 habitants alors même que l'aire périurbaine, composée de 55 communes autour de ce pôle, augmentait sa population de 0,24 % par an sur la même période et comptait 20 642 habitants.

Situées à quelques kilomètres de Soissons, les communes de Margival et de Nanteuil-sous-Muret ont ainsi vu leur population augmenter de 3,1 % par an entre 2009 et 2014, la commune de Nanteuil-la-Fosse de 5,5 % (de 138 à 180 habitants). La palme revient à Vuillery

qui, en passant de 32 à 43 habitants, a connu une croissance démographique annuelle de 6,1 %.

Ce phénomène de déplacement vers les petites communes s'illustre aussi au travers d'un déficit migratoire non négligeable pour Soissons de 0,8 % sur ces cinq années. Cela signifie que les personnes qui ont quitté la ville étaient plus nombreuses que celles qui s'y sont installées. Ce déficit n'a pas été compensé par l'accroissement naturel de 0,4 % (autrement dit, plus de naissances que de décès).

« Cette périurbanisation qui touche Soissons existe dans la plupart des grandes villes de la région comme

Amiens ou Laon », explique un technicien de l'Insee. Les ménages recherchent la qualité de vie de la campagne, tout en bénéficiant des services du pôle urbain, le futur centre aquatique de Soissons par exemple. **■ LAURINE BALUZE-MARTIN et ANAIS BERTRAND**

*Les chiffres de l'Insee de la population légale publiés au 1^{er} janvier 2017 sont basés sur des statistiques de 2014. Cette méthode de calcul est la même chaque année.

À VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN, « LES IMPÔTS DEUX FOIS MOINS ÉLEVÉS QU'À SOISSONS »

Villeneuve-Saint-Germain fait partie des communes où la population est en augmentation : elle comptait 2 509 habitants en 2009, 2 557 habitants en 2014. Soit une hausse de 48 habitants en cinq ans. D'ailleurs, de nombreux logements sont en cours de construction ou en projet. La commune de Villeneuve n'a pas toujours été en progression.

« Il y a 20 ans, on a rasé des logements et perdu une partie de la population », constate Alain Raverdy, maire de Villeneuve. « Des jeunes originaires de notre commune qui étaient partis reviennent s'y installer. » Pour lui, la fiscalité élevée est l'une des causes du départ de Soissonnais. « Les impôts sont deux fois moins élevés à Villeneuve qu'à Soissons », commente Alain Raverdy. Cela vient peut-être aussi des activités qu'on propose à la population. On a un comité des fêtes très actif.

*Estimation approximative : à Villeneuve taxe d'habitation 11,17 % et foncier bâti 11,44 %, foncier non bâti 40,25 % ; à Soissons taxe d'habitation 18,85 %, foncier bâti 27,65 %, foncier non bâti 93,73 % (chiffres 2015).

15/01

COUCY Francis Kock emporte la présidence de Picardie des Châteaux face à Thierry Lemoine. Il entend gagner le maximum de subventions dans l'établissement du contrat de ruralité.

LES FAITS

• **Francis Kock**, 60 ans, dans son 3^e mandat de maire à Brancourt-en-Laonnois, président sortant des Vallons d'Anizy, élu président de la communauté de communes Picardie des Châteaux (Vallons d'Anizy + Val d'Ailette).
• **Il a récolté 28 voix** contre 27 à son concurrent Thierry Lemoine, maire de Trosly-Loire depuis 1995, président du Val d'Ailette de 2001 à 2014.

d'Anizy, et Thierry Lemoine, maire de Trosly-Loire, pour le Val d'Ailette. Sans danger à ses yeux ? Il s'en est pourtant fallu d'une voix. Francis Kock est passé président avec 28 voix contre 27 à Thierry Lemoine. Alors, cette voix d'écart, venue du Val d'Ailette ?

Toujours est-il que Francis Kock est aujourd'hui le patron de la réunion des deux ex-CCVA et qu'il est concentré sur les efforts à fournir pour que Picardie des Châteaux

existe bien entre ses grands voisins : « On nous a réunis comme deux territoires ruraux trop coûteux à intégrer pour des territoires urbains. A nous aujourd'hui de rebondir en refusant une position d'infériorité. »

REVITALISATION, MAISONS DE SANTÉ

Francis Kock a notamment l'œil sur le contrat de ruralité qui arrive, qui sera signé avec l'État pour la période 2017-2020 : « A nous d'élabo-

rer des critères, l'État se disant prêt à financer des efforts de revitalisation. Un arbitrage entre les intercommunalités est prévu début février en Préfecture. Nous pouvons encore gagner au niveau des volumes de subventions, du fait de notre changement de périmètre. On y travaille ! » Il expliquait avant le vote qu'il allait falloir montrer du dynamisme, sur des sujets comme la revitalisation des bourgs centres, les maisons de santé, le tourisme.

« Nous allons devoir être créatifs mais nous avons des marges et une dynamique de fonctionnement »

Francis Kock

Thierry Lemoine insistait sur la nécessité de faciliter l'implantation de commerces, le maintien de dispositifs d'aide à l'investissement pour les commerçants et artisans, le maintien de services de proximité, pour fidéliser la population à un niveau suffisant. Il évoquait sa volonté de renforcer la politique enfance et jeunesse et sa volonté d'accompagner les jeunes vers l'emploi. Mais Francis Kock rassurait où l'inquiétude était la plus vive : la remise à plat des attributions de compensation entre les communes de Picardie des Châteaux : « Nous allons devoir être créatifs pour y arriver mais nous avons des marges et nous avons à l'esprit une dynamique de fonctionnement » propre à dépasser les problèmes. ■ FRANCIS FENE

FRANCIS KOCK ET SES 7 VICE-PRÉSIDENTS

Patrick Laplace, maire de Blérancourt, avait dit qu'il serait le candidat anti-Lemoine si le besoin s'en faisait sentir (notre édition du 9 janvier). Ce samedi matin dans la salle Gabrielle d'Estrées à Coucy-le-Château, pour l'élection du président de la communauté de communes Picardie des Châteaux, union du Val d'Ailette et des Vallons d'Anizy, il a laissé en face-à-face Francis Kock, maire de Brancourt-en-Laonnois, président sortant des Vallons

Élu président avec 28 voix contre 27 à Thierry Lemoine, **Francis Kock** pouvait lancer la série d'élections des vice-présidents. Pour le poste de 1^{er} vice-président chargé des ressources humaines, **Vincent Morlet** (Crécy-au-Mont) l'a emporté avec 34 voix face à Patrick Laplace (Blérancourt, 21 voix). Cette victoire évitait au « dan Lemoine » d'envisager une suspension de séance afin de revoir ses plans pour la suite. Vincent Morlet l'a emporté après avoir mis en avant son passé de rugbyman et donc l'esprit d'équipe, quand Patrick Laplace développait de son côté longuement un « comment défendre le territoire » en misant sur le commerce de proximité, l'artisanat et les structures agricoles. Au poste de 2^e vice-président, chargé des finances et du développement

économique, **Ambroise Centonze** (Anizy-le-Château) fut seul candidat annoncé, élu avec 38 voix - 11 blancs, 2 voix pour Philippe Carlier (Faucourcourt), 2 pour Patrick Laplace et 1 pour Thierry Lemoine. 3^e vice-présidente chargée du tourisme et de la culture, **Luminita Locaux** (Coucy-le-Château, 48 voix). 4^e vice-présidente chargée de l'enfance et de la jeunesse, **Isabelle Herbulot** (Bassoles-Aulers, 40 voix). 5^e vice-président chargé de l'aménagement de l'espace communautaire, **Pascal Forêt** (Folembray, 44 voix). 6^e vice-président chargé de l'environnement, **Christophe Ananie** (Montbavin, 39 voix) contre Alain Gelée (Chaillevoix, 10 voix). 7^e vice-président chargé de l'urbanisme et de l'habitat, **Eddy Warnier** (Landricourt).



La transformation de ces treize hectares, si proches du centre-ville de Soissons, s'avère une totale réussite. Bernard Svada

« D'une situation difficile, il faut tirer avantage ». Président de la communauté d'agglomération de Soissons, Jean-Marie Carré se souvient des années 90 lorsque le 67^e Régiment d'infanterie a quitté Soissons, laissant treize hectares libres à proximité du centre-ville. Vingt ans plus tard, « nous en sommes à la moitié de l'opération, le pari sur l'avenir a fonctionné », note l' élu, « avec toujours une grue présente, signe de dynamisme », de cette friche acquise alors par l'agglomération. Le premier bâtiment a été livré en 2006 à l'ombre de l'imposante façade-vestige de l'abbaye Saint-Jean-des-Vignes. En une décennie, l'ancienne caserne devenue « Parc Gouraud » accueille 250 logements, soit plus de 300 habitants, 120 entreprises (dont des professions libérales) employant 800 personnes, réparties sur 20 000 m² dans quatre bâtiments, un hôtel, la Cité de la musique et de la danse, une clinique... La moitié des bâtiments laissés par les militaires ont été reconfigurés. « Il nous reste quatre bâtiments, soit 20 000 m² à développer pour la troisième phase, sachant qu'un cinquième est

en cours, devant être livré courant 2018 », calcule Florent Thévenin, directeur du développement économique à l'agglomération de Soissons. Dès à présent, la deuxième phase est lancée. Celle des services aux salariés (crèche, conciergerie), « dont l'implantation nécessite un seuil d'habitants et d'usagers », poursuit Florent Thévenin. Après, si une sandwicherie est implantée, il manque encore une brasserie, admettent l' élu et le technicien pour compléter l'offre. Surtout, « il faut créer une vraie vie, en faire un axe de passage de tous les flux, car le parc est toujours considéré comme un îlot », ambitionne Florent Thévenin. La livraison prochaine de logements pour les jeunes va aussi y contribuer. Les raisons du succès de cette opération de reclassement s'avèrent multiples. « Le tissu économique local s'est tertiairisé, les entreprises passées par la pépinière restent dans le parc lorsqu'elles se développent et la proximité de la région parisienne », analyse le technicien de l'agglomération. Un exemple de reconversion pour Châlons-en-Champagne et ses enceintes militaires désaffectées... ■ FRÉDÉRIC GOUIS

FACE À FACE

UN PRÉSIDENT POUR LES SUD AXONAIS

Éric Mangin

Étienne Hay ou Éric Mangin ? Les deux hommes sont candidats à la présidence de la nouvelle communauté d'agglomération du sud de l'Aisne. Élections prévues le samedi 21 janvier à Fère-en-Tardenois.

Étienne Hay

Pourquoi cette candidature à la présidence de la communauté d'agglomération ?

C'est la continuité logique du travail accompli sur notre territoire depuis 15 ans. Quand j'ai pris les rênes de la communauté de communes de Condé-en-Brie (4CB), elle était sous surveillance financière de la préfecture. Maintenant la 4CB est à flot et nous avons développé les services et commerces de proximité. Je veux mettre mon expérience au service de la nouvelle communauté d'agglomération. Elle est une opportunité pour notre territoire rural pour se développer.

Sur le plan partisan, êtes-vous le candidat d'un « camp » ?

Non, c'est une élection entre élus qui se connaissent. Il y a 128 délégués. Je suis chez Les Républicains et je travaille avec des élus de tous bords pour défendre et faire avancer notre territoire. En réunion et sur le terrain on ne parle pas de politique mais des problèmes et des projets concrets.

Quels sont selon vous les atouts de ce territoire ?

Notre territoire a de nombreux atouts grâce à sa situation géographique bien sûr mais aussi grâce son dynamisme dans de nombreux secteurs comme l'agriculture, la viticulture mais aussi l'industrie avec des entreprises à la pointe ou le tourisme. Il faut fédérer ces énergies.

Quelles seront vos priorités pour ce début de mandat ?

Les priorités sont multiples. Déjà il ne faut pas opposer les villages à la ville centre. Nous sommes de toute façon dans un territoire rural. 55 000 habitants regroupés dans une communauté d'agglomération. C'est une formidable occasion pour mutualiser nos services, développer les zones économiques indispensables pour accueillir de nouvelles entreprises et vaincre le chômage. Et puis favoriser mobilité, les filières courtes, la maîtrise des dépenses énergétiques, les commerces et services de proximité, un urbanisme harmonisé. Tout est prioritaire, il ne faut pas perdre de temps.

La communauté de communes de Charly-sur-Marne a décidé de rester seule, puisque la loi le permet. Avez-vous un message à adresser aux élus ?

La porte est ouverte. C'est dommage car les enjeux fiscaux et financiers ont primé. Beaucoup de projets sont développés en commun. Il faut penser à l'avenir et la limite des 15 000 habitants pour une communauté de communes pourrait passer à 20 000 rapidement. Nous devons continuer à travailler avec eux. Ça, c'est l'avenir.

PROPOS RECUEILLIS PAR PASCAL FRODOSTO

Pourquoi cette candidature à la présidence de la communauté d'agglomération ?

J'adore ce territoire sud-axonais, cela fait 30 ans que je le parcours dans tous les sens. Je pense pouvoir dire que je connais bien les secteurs agricole et viticole. D'une manière générale je crois qu'on peut changer les choses tranquillement.

Sur le plan partisan, êtes-vous le candidat d'un « camp » ?

Je ne suis pas encarté dans un parti. Pour moi, dans la nouvelle communauté d'agglomération, il ne doit y avoir aucune différence entre les villes et les communes rurales. Et entre la droite et la gauche. Au final le territoire doit en sortir gagnant, mais il faut pour cela casser tous ces clivages.

Quels sont selon vous les atouts de ce territoire ?

Nous sommes un territoire de 55 000 habitants situé entre la région parisienne et la Champagne, avec notamment l'agglomération de Reims. Et nous devons peser suffisamment pour être entendus à Lille.

Et ses éventuels handicaps ?

Ne justament pas transformer nos atouts en handicaps. Les chefs d'entreprise ne vont pas venir naturellement chez nous. Nous devons donc tenir notre rang, en offrant par exemple des infrastructures à la hauteur ou encore le très haut débit sur toutes les zones, non seulement l'Omois et la Moiserie autour de Château-Thierry. Mais aussi sur les zones adéquates de Fère-en-Tardenois ou de Neuilly-Saint-Front.

Quelles seront vos priorités pour ce début de mandat ?

Étendre la fibre optique sur l'ensemble du territoire, assurer le développement économique pour tous. Par ailleurs, on va aussi faire un gros travail sur les répartitions de compétences, entre celles que la communauté d'agglomération doit garder, et celles qu'elle doit restituer aux communes. Mais tout reste à définir et tout dépendra du travail des membres du bureau.

La communauté de communes de Charly-sur-Marne a décidé de rester seule, puisque la loi le permet, elle a notamment plus de 15 000 habitants. Avez-vous un message à adresser aux élus ?

Je respecte évidemment leur choix, et je ne m'ingère pas dans leurs affaires. Mais je leur demande de bien réfléchir à leur choix et d'être ouverts à toutes les propositions. Je pense aussi qu'il vaut mieux savoir parfois anticiper certaines situations. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR MICHEL MAMMIEVRET



• **Son itinéraire**

Éric Mangin a 54 ans. Maire de Crézancy depuis 2001, il est aguerri aux responsabilités locales. Il a été conseiller général du canton de Condé-en-Brie de 2003 à 2015 (il s'est désisté pour Georges Fourré (div), face au front national au second tour des élections départementales). Il était jusqu'en décembre 2016 et depuis 2008, président de la communauté de communes de Condé-en-Brie (4CB). Il est viticulteur.

• **Son itinéraire**

Étienne Hay, 50 ans, a été élu au conseil municipal d'Épaux-Bézu en 2001, il est ensuite devenu adjoint, puis maire depuis le renouvellement de 2008. Sur le plan intercommunal, il était vice-président chargé des finances au sein de la communauté de communes de la région de Château-Thierry. Sa profession est conseiller en entreprise, et notamment dans les secteurs agricole et viticole.



76 conseillers représentant 39 communes vont siéger aujourd'hui. Archives

INTERCOMMUNALITÉ

Jour J pour la grande Agglo

■ Elle existe officiellement depuis le 1^{er} janvier mais la nouvelle grande agglomération du Saint-Quentinois va devenir concrète ce lundi. La première réunion des 76 conseillers représentant 39 communes se tiendra toute la journée dans la salle des sports de Rouvroy. Sauf surprise, Xavier Bertrand devrait obtenir le poste de président de cette nouvelle entité dont il a été le principal artisan.

Ce premier conseil permettra aussi de connaître les 15 vice-présidents. Un subtil mélange entre les élus du Saint-Quentinois et ceux de l'ancienne communauté

de commune de Saint-Simon (C32S) sera nécessaire pour ne pas déséquilibrer les forces.

La principale préoccupation des habitants de ce secteur de près de 85 000 habitants concerne la fiscalité. « *La fiscalité de la C32S et de la CASQ étant proche, l'impact de la fusion sera modéré* », assure Xavier Bertrand.

À long terme, son objectif affiché est de faire de cette mutualisation de moyens une force pour la création de nouveaux projets et de donner au grand Saint-Quentin un rayonnement plus important.

O.D.S.R.

LE NOUVION-EN-THIÉRACHE

Quand insertion rime avec passion

Depuis plus de dix ans, Isabelle Pierrart s'occupe des chantiers d'insertion de la communauté de communes de Thiérache du Centre. Un travail riche et passionnant.

■ Le travail des équipes d'insertion est énorme. Un chantier vient de débiter à Barzy-en-Thiérache avec la réfection de la nef de l'église Saint-Roch, dont le chœur a été réalisé en 2016. Il y a aussi la rénovation de la mairie de Rogny et celle de l'église fortifiée de Bancigny. Et de multiples autres travaux sont programmés ou en cours à La Flamengrie, au Vilpion, à Saint-Pierre-les-Franqueville, Marfontaine, etc. À leur côté, depuis plus de dix ans, Isabelle Pierrart veille au bon déroulement des opérations.

Isabelle Pierrart est Nouvionnaise de naissance, fille d'un charcutier de renom dont la famille était dans le métier de bouche par tradition. Elle est aussi la sœur du célèbre restaurateur nouvionnais qui conduit les cuisines de l'Hôtel de la Paix et qui, lui aussi, est devenu un vrai ambassadeur de la Thiérache.

Elle a commencé sa carrière comme secrétaire de mairie des communes d'Erloy, Iron et Malzy. Un métier qui lui plaisait jusqu'à ce que l'évolution de l'état civil change



Isabelle Pierrart a intégré la CCTC en 2004. Elle dirige les chantiers d'insertion.

la donne en privant les secrétaires de la proximité avec les habitants. « J'avais besoin de contact. » Aussi tente-t-elle avec succès de passer le concours de rédacteur. « J'avais rencontré une amie qui travaillait au conseil général et qui m'a donné l'envie de me présenter. » Elle apprend en juillet 2004 que sa candidature est retenue à la CCTC (Communauté de communes de la Thiérache du Centre). La voilà chargée de la communication et des secteurs « enfance jeunesse » ainsi que de l'insertion sur les chantiers.

« Comme une fleur qui s'ouvre »

C'est la coordination « enfance jeunesse » qui a permis de mettre en place les chantiers d'insertion qui représentent aujourd'hui 80 % de sa charge de travail. « Moi qui voulais des collègues, j'ai toute une équipe à manager. J'y découvre des gens formidables, c'est comme une fleur qui s'ouvre et grandit », dit-elle avec poésie. Plus de 5 400 heures de forma-

tions externes et 400 autres via le GRIEP (Gestion régional de l'insertion par l'économie en Picardie) qui forme en immersion dans les entreprises.

Les chantiers d'insertion de la CCTC remplissent parfaitement leur mission en permettant aux « petites » communes de bénéficier de travaux auxquels elles ne pourraient prétendre pour des raisons budgétaires. Le dispositif permet aussi au personnel en formation d'acquérir de solides bases pour poursuivre le chemin vers un emploi durable.

« J'aime les projets », poursuit-elle, en estimant que chaque employé est un projet à l'état pur dont il faut développer les compétences. En 2016, un encadrant s'occupe de 12 personnes au RMI (revenu minimum d'insertion) avec une durée minimum de stage de 4 mois renouvelable maximum 24 mois avec des conditions strictes. Les financements sont assurés par l'État et le département de l'Aisne. 24 personnes sont actuellement en formation, entourées de trois encadrants.

INTERCOMMUNALITÉ COUCY / ANIZY

Le président Kock attend des aides pour « booster » le territoire

Le maire de Brancourt-en-Laonnois, à la tête de la nouvelle communauté de communes Picardie des châteaux, compte effectivement sur un double apport : financier et humain.

L'ESSENTIEL

→ LA FUSION des deux ex-communautés de communes Coucy-le-Château et Anizy-le-Château est intervenue au 1^{er} janvier 2017, conformément à la loi. La nouvelle entité Picardie des châteaux, composée de 55 délégués, compte 39 communes pour 17 600 habitants.

→ LE PREMIER PRÉSIDENT se nomme Francis Kock. Retraité depuis novembre dernier, il était cadre supérieur de santé à Prémontré. Élu depuis 1989, il présidait depuis 2014 l'interco des Vallons d'Anizy.

→ LA PARITÉ a été respectée entre les deux anciens territoires au niveau de l'exécutif avec quatre représentants de chaque côté. Il en sera de même pour les membres du bureau.

■ L'intercommunalité baptisée Picardie des châteaux, née de la fusion entre la communauté de communes du Val de l'Ailette (secteur de Coucy-le-Château) et celle des Vallons d'Anizy (secteurs de Pinon et Anizy), a élu samedi matin son premier « sire ». Il s'agit donc de Francis Kock, le maire de Brancourt-en-Laonnois (depuis 2003), qui présidait depuis avril 2014 les destinées des Vallons d'Anizy. Il a recueilli dès le premier tour 28 voix contre 27 pour Thierry Lemoine (maire de Trosly-Loire).

Le nouvel homme fort de cette « interco » rurale n'était pourtant pas, il y a quelques semaines encore, le favori du scrutin. Pourquoi ? Tout simplement parce que l'intéressé avait dit qu'il ne se présentait pas. « Mais comme celui qui était pressenti a préféré renoncer, la stratégie a changé », justifie Francis Kock. Lequel a donc su bénéficier de la division au sein de l'ex-Val de l'Ailette, pourtant mieux représenté (30 délégués contre 25 ; 23 communes contre 16). Le vote des trois délégués blérancourtois a fait basculer le scrutin. « Mon seul souci c'était de faire barrage à Lemoine, et c'est fait », assumait quelques instants plus tard le maire Patrick Laplace. « On savait l'un et l'autre que ça se jouerait à peu de chose », confiait le battu.

Le rôle du président va être de rassembler les deux territoires. Le premier acte a été de proposer un exécutif paritaire avec huit élus, quatre de chaque « camp ». La seule surprise du scrutin a concerné l'élection de Christophe Ananie alors que le président avait propo-



Francis Kock (à gauche) et son premier vice-président Vincent Morlet, symboles de la parité entre les ex-secteurs d'Anizy et Coucy-le-Château. Photo Gaël HÉRUSSE

sé Alain Gelée (Chaillevois).

« Des enjeux majeurs nous attendent »

Désormais installé à la tête d'une com' de com' frôlant les 18 000 ha-

bitants, le jeune retraité (60 ans) de l'établissement hospitalier de Prémontré, où il exerçait la fonction de cadre supérieur de santé, sait que les premières semaines (et séances) risquent d'être compliquées. Il a appelé tout le monde à

la raison « en sachant que des enjeux majeurs nous attendent, notamment au niveau de la fiscalité et des compétences à assumer ». Il y a notamment le tourisme, la petite enfance, le développement économique. « J'aurai besoin de l'aide de tout le monde », a-t-il insisté. De l'aide, financière cette fois, il en attend aussi au niveau des subventions via l'État (le contrat de ruralité), mais aussi l'Europe pour renforcer l'attractivité du territoire Coucy / Anizy-le-Château.

Celui qui se définit comme un élu « de divers gauche » a aussi tenu à rassurer tous les maires : « La construction de l'intercommunalité ne se fera pas au détriment des communes. » Il a aussi appelé ses collègues à avoir la tête haute par rapport à d'autres structures intercommunales : « Ne nous sentons pas dans une situation d'infériorité. »

LUDDVIC OUILLET

Blérancourt a quitté la séance

Les trois délégués de Blérancourt et celui de Bouquignion-sous-Coucy ne sont restés que la moitié de la séance, le temps de participer à l'élection du président et de trois vice-présidents. Ils sont ensuite partis sans rien dire et sans donner le moindre pouvoir. Le maire de Blérancourt, qui s'est présenté sans succès au poste de premier vice-président, a-t-il mal accepté la défaite ? Patrick Laplace s'en défend. « Je suis parti parce que j'avais les vœux des anciens combattants de Blérancourt, et la Région à 11 h 30. Et je me suis présenté pour qu'on ne puisse pas dire que je ne fais que détruire. »

Toujours est-il que l'attitude de ces quatre délégués n'a pas été appréciée. « On voit les gens responsables », ironisent des délégués. « C'est surtout de l'irrespect vis-à-vis de l'instance politique et, plus grave, de leurs électeurs », déploraient plusieurs maires du secteur de Coucy.

Composition de l'exécutif

Président : Francis Kock (maire de Brancourt-en-Laonnois)

1^{er} vice-président : Vincent Morlet (maire de Crécy-au-Mont), en charge des Ressources humaines.

2^e vice-président : Ambroise Centonze (maire d'Anizy-le-Château), en charge des Finances et de l'Économie.

3^e vice-président : Luminia Lecaux (déléguée de Coucy-le-Château), en charge de la Culture et du Tourisme.

4^e vice-président : Isabelle Herbulot (maire de Bassoles-Aulers), en charge de l'Enfance et la Jeunesse.

5^e vice-président : Pascal Forêt (délégué de Folembray), en charge de l'Aménagement de l'espace communautaire.

6^e vice-président : Christophe Ananie (délégué de Montbavin), en charge de l'Environnement.

7^e vice-président : Eddy Warnier (maire de Landricourt), en charge de l'Urbanisme et de l'Habitat.

ÉCHOS DU PAYS

INDEMNITÉS EN HAUSSE MALGRÉ LA BAISSÉ

→ Même si le président de l'Agglo Bernard Bronchain a décidé d'attribuer non pas 100 %, mais 90 % des indemnités brutes autorisées par la loi, ces dernières seront en hausse par rapport à « l'époque » des communautés de communes.

Ainsi, le président devrait toucher 3 785 € par mois (contre 3 154 € pour l'ex-président de Chauny - Tergnier), et les vice-présidents 1 513 € (contre 1 262 €).

D'après notre calcul, le montant total des indemnités annuelles (pour le président et ses 15 vice-présidents) s'élèvera donc à 317 760 €. « *On parle toujours des indemnités, mais elles représentent moins de 1 % du budget* », tempère Bernard Bronchain.

Agglo, le maire de Villequier-Aumont n'est pas parvenu à se faire élire comme président ou vice-président. Il peut encore prétendre entrer au sein du bureau. Réponse le 20 janvier lors du prochain conseil communautaire.

LA MAIRE DE BEAUTOR PLÉBISCITÉE

→ Nadine Joré est l'élue de l'Agglo qui a obtenu le plus de voix pour devenir vice-présidente : elle a ainsi recueilli 67 suffrages sur 84 possibles. À l'inverse, les Chaunois Nabil Aïdi (35 voix au 1^{er} tour, 40 au 2nd) et Josiane Guffroy (33 au 1^{er} tour, puis 40 au 2nd tour) sont ceux qui ont eu le moins de votes.

RÉMI DAZIN, L'ENTÊTÉ DE L'AGGLO

→ On dit parfois que l'obstination paie. Mais pas toujours. Rémi Dazin en sait quelque chose : candidat à quinze reprises (sur seize possibles) pour entrer dans l'exécutif de la nouvelle

TECHNOLOGIE

L'arrivée de la fibre optique va bouleverser toute une ruralité

Dans quelques mois, la fibre arrivera dans les premiers villages. Pour certains d'entre eux, qui n'imaginent même pas télécharger une vidéo, le très haut-débit est une révolution.

■ L'appellation de Thiérache profonde prend tout son sens quand certains villages déjà isolés ont des difficultés à se connecter à Internet. Ce qui faisait sourire il y a dix ans est aujourd'hui considéré comme un handicap.

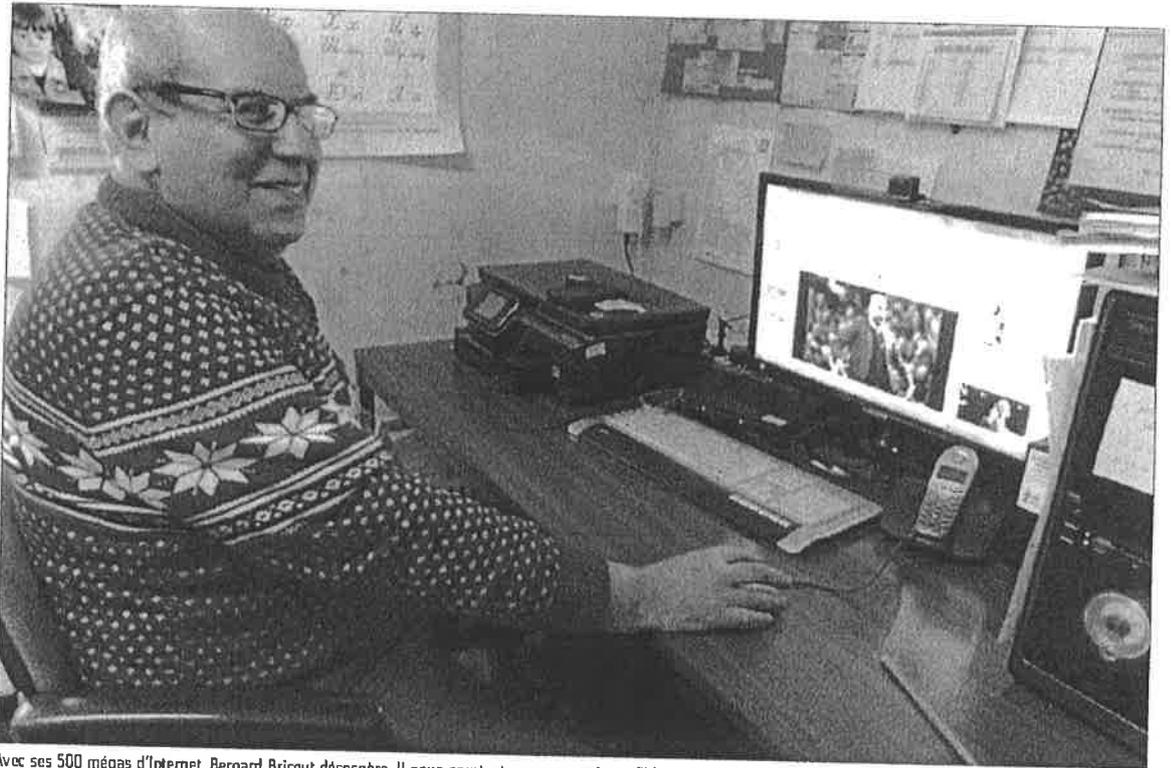
À La Neuville-lès-Dorengt, le hameau de Foucommé est une sorte de no man's land numérique. Ici, se connecter au monde relève du défi permanent. Bernard Bricout se désespère. Alors que le réseau est bon à une poignée de kilomètres, chez lui c'est la galère. « Ici, le téléchargement, on ne sait pas ce que ça fait, c'est un rêve ! », lance le retraité, qui préfère prendre ça avec le sourire, mais qui n'a pas pour autant de réduction sur sa facture. Il paye entre 90 et 130 € par mois pour son forfait téléphone, Internet et la télévision du fournisseur. « Le dimanche, si je veux me connecter, j'allume l'ordinateur à 6 h 30. Après c'est impossible. »

L'épouse de Bernard Bricout est d'origine biélorusse. Pour communiquer avec la famille via Skype, c'est visiblement aussi très compliqué. « En août dernier, nous sommes restés deux semaines sans téléphone et donc impossible de se connecter avec l'étranger. »

Réseau vieillissant

Au final, trois techniciens du fournisseur et deux prestataires privés plus tard, la conclusion est sans appel : c'est le réseau qui est vieillissant. M. Bricout et sa petite famille prennent donc leur mal en patience en attendant l'arrivée de la fibre. « J'espère que la fibre optique arrivera avant la fin de l'année, c'est une évolution normale. Parfois, j'ai vraiment l'impression de vivre dans le Morvan ou le Massif Central ! », s'exclame Bernard Bricout, souvent contraint de devoir attendre dix minutes pour tourner une page quand il consulte les petites annonces du Bon Coin. Le pire a été l'angoisse pour imprimer ses billets d'avion seulement quatre jours avant son départ en vacances en septembre dernier. Les frayeurs d'Internet ne seront bientôt plus que de l'histoire ancienne.

À la Vallée-Mulâtre, l'arrivée du très haut-débit, encore inimaginable il y a peu, va aussi changer le quotidien des habitants. Brigitte Tournemine, retraitée et première adjointe du village, l'attend, même si elle sait que ce n'est pas pour



Avec ses 500 mégas d'Internet, Bernard Bricout désespère. Il paye pourtant pour un service qu'il lui garantit 2 gigas.

2017. « Internet ici, c'est la galère. La plupart du temps, on n'arrive pas à se connecter. Certains jours ça va, mais c'est souvent long. J'en ai besoin pour

mes dossiers de mairie, mais aussi pour consulter mes comptes bancaires, et quand ça coupe, je ne suis pas rassuré. »

Le très haut-débit débarque en Thiérache pour l'été, avec un échelonnement principalement en 2017 et 2018, mais certaines communes

ne l'auront que dans plusieurs années.

JÉRÔME HEMARD

À La Capelle, on passera de 6 à 100 mégas

À La Capelle, la fibre arrive en juin mais le temps de raccorder le grand public pourra en bénéficier fin septembre, début octobre, à condition qu'il en fasse la demande auprès de son fournisseur internet.

Pour le premier adjoint, cadre chez Franpin-Nespoli, la fibre permet « un accès plus rapide et pour beaucoup moins cher, puisqu'on va passer de 6 à 100 mégas pour cinq fois moins cher que maintenant. C'est difficilement comparable. L'entreprise va s'équiper dès que c'est disponible. Par exemple, on a recours de plus en plus à la dématérialisation de documents, la fibre va permettre d'aller plus vite », explique Régis Fostier.

Patrice Poulain, également adjoint à la ville et informaticien de profession, a suivi tout le dossier avec le prestataire Useda (Union des secteurs d'énergie de l'Aisne). « La fibre arrive en juin avec l'implantation d'un nœud de raccordement optique qui se trouvera près de la

place de la Demi-Lune et, ensuite, il y a raccordement vers les usagers qui doivent en faire la demande. Il faut compter au maximum quatre semaines pour connecter le particulier ». À terme, tous les logements et entreprises de la ville seront « fibrés », ce qui représente 1 496 prises pour la fin d'année.

Le programme de la phase 1, qui offre la fibre aux communes, en laisse toutefois quelques-unes sur le bas-côté. Des solutions provisoires existent. « Les zones blanches seront traitées en priorité. Les endroits pénalisés pourront bénéficier d'une montée en débit de l'ordre de 8 à 10 mégas contre seulement 1 méga aujourd'hui », explique Patrice Poulain, prenant l'exemple du village voisin de Clairfontaine qui n'aura la fibre qu'en 2024. En attendant, entreprises et particuliers auront de quoi patienter quelques années avec un service plus performant, même sans la fibre.

L'arrivée de la fibre optique est souvent considérée comme l'arrivée de l'électricité dans les années 1930 : une véritable révolution. Pour tirer la fibre optique dans chaque des villages de Thiérache, les communes de communes qui en ont pris la compétence doivent mettre la main à la poche. Pour la Thiérache du centre, elle représente un coût de 6 millions, ce qui représente 300 000 € par an pendant 20 ans. Pour la Région de Guise, la facture tourne autour de 4 millions, c'est dire si l'impact vis-à-vis des contribuables est important, mais c'est le prix à payer pour un service devenu en quelques années indispensable pour les entreprises comme pour les particuliers. Côtés à Internet en haut-débit est désormais un critère de sélection d'une famille ou d'une entreprise avant de s'installer.

Le Saint-Quentin BB devra rendre des comptes à la Ville

Le SQBB a indiqué jeudi faire partie des deux clubs saint-quentinois en difficulté financière et devra défendre ses budgets à la mairie.

■ Le suspense n'aura pas duré très longtemps. Alors que la Ville de Saint-Quentin a pris connaissance la semaine dernière des résultats de l'audit qu'elle avait commandé l'été dernier auprès de ses quatre clubs de haut niveau, le Saint-Quentin Basket-Ball a pris les devants en annonçant sa convocation prochaine à la mairie.

« J'ai rendez-vous le 19 janvier avec les services administratifs de la Ville, précise Patrick Dupuy, pour discuter des budgets 2015/2016 et 2016/2017. J'ai eu un appel de la mairie pour m'y rendre avec mon expert-comptable, mon directeur financier et mon vice-président. »

Suite à cet audit, Frédérique Macarez avait dévoilé dans nos colonnes, jeudi, qu'il y a « au moins un voire deux clubs dont la situation (financière) est extrêmement préoccupante », sans les nommer. Une annonce qui fait écho avec celle de la Ligue nationale qui a officialisé lundi les comptes annuels des clubs de Pro B. Dans ce rapport, le SQBB a cumulé en 2015/2016 un résultat d'exploitation négatif de 184 000 euros.

« Ce déficit est dû à la baisse des subventions des collectivités (environ -70 000 euros du Département et -50 000 euros de l'ex-Région Picardie), mais aussi au départ d'un sponsor (-20 000 euros), à la baisse des recettes billetterie (-12 000 euros) et buvette (-9 000 euros), et aux huit loges non remplies à l'année (-25 000 euros) », détaille le président du Saint-Quentin Basket-Ball.

Le patron du SQBB rappelle également que la masse salariale, cette saison de 455 500 euros « soit une

économie de 100 000 euros », se chiffrerait en 2015/2016 à 560 000 euros. Il en profite aussi pour critiquer la gestion de ses prédécesseurs (Alexandre Dudouet et Patrick Contini): « Le SQBB vivait dans l'euphorie de ses années glorieuses et au-dessus de ses moyens, avec une masse salariale de 700 000 euros il y a trois saisons. »

Jimnal Ball, Jason Siggers, Sherman Gay, Thomas Larrouquis, Anthony Smith... Autant de joueurs étiquetés « stars » en Pro B ces dernières saisons mais terriblement coûteux en salaires pour le club saint-quentinois. « Sans pour autant se qualifier pour les play-off », allume Patrick Dupuy.

➔ **« Le SQBB vivait dans l'euphorie de ses années glorieuses et au-dessus de ses moyens »**

Patrick Dupuy, président du SQBB

Le président du SQBB donne par ailleurs des gages de confiance, eu égard aux premiers éléments positifs de la saison 2016/2017. « Aujourd'hui, on a une équipe qui attire les spectateurs, avec une hausse des recettes buvette de 5 à 600 euros par match, et 3 à 400 spectateurs de plus. Toutes les loges ont été vendues cette année, aucun sponsor n'est parti et on a économisé sur le budget 2016/2017 le salaire de Sébastien Lambert (l'ex-coordonnateur sportif du SQBB aujourd'hui coach à Chartres, ndlr) »

Le SQBB veut donc se présenter sur

la voie du redressement. « J'essaie de minimiser les charges en premier lieu. On avance doucement. Au 31 décembre, on les avait déjà baissées de 12 000 euros », annonce le président, plutôt confiant dans le rétablissement de l'équilibre des comptes.

Saint-Quentin opère donc des coupes dans ses dépenses, tout en restant à la merci de l'affaire Larrouquis, vilaine épée de Damoclès au-dessus de sa tête. L'ex-joueur du club réclame 213 368 euros d'indemnités et de dommages et intérêts au SQBB pour manquement de l'employeur à l'obligation de souscrire au régime de prévoyance, requalification de son CDD en CDI, irrégularité du licenciement, de préavis et congés payés, et licenciement sans cause réelle et sérieuse. Le jugement sera rendu par le conseil de prud'hommes le 20 février prochain.

Larrouquis ? « Un boulet depuis trois ans »

« J'attends le jugement, on verra quelle sera notre position à ce moment-là, sachant qu'un appel sera prononcé par une des deux parties », commente Patrick Dupuy, malgré ce boulet accroché aux pieds du club. « Le boulet, on le traîne depuis trois ans », répond-il en visant Larrouquis.

Patrick Dupuy sort son bouclier une dernière fois. « Je n'étais pas présent au moment de la signature du joueur et il faut savoir que tous nos joueurs passent par la médecine du travail. » Le plus urgent, pour le SQBB, est de soigner ses bobos financiers.

BENOÎT PELLOQUIN

L'hôpital espère une meilleure année 2017

PRÉMONTRÉ L'année 2016 a été difficile. Le directeur espère que 2017 sera meilleure.

Lors des vœux de début d'année, François Chapuis, le directeur de l'établissement public de santé mentale départemental (EPSMD) de Prémontré, n'a pas caché au personnel présent que l'année 2016 fut « une année difficile et très mitigée » pour l'hôpital.

DES PROBLÈMES FINANCIERS QUI SUBSISTENT

C'est un secret de polichinelle, les finances de l'EPSMD ne sont pas au beau fixe. « La situation reste délicate, a confié le directeur. Le déficit subsiste, même si nous avons réussi à le contenir. Nous avons tout de même réussi à améliorer les délais de paiement pour les fournisseurs, nous respectons désormais les 50 jours maximum, pour leur plus grande satisfaction. Nous avons fait des investissements lourds ces dernières années, notre dette est importante mais nous essayons actuellement de renégocier nos emprunts. » François Chapuis espère réussir à trouver un équilibre financier pour 2017. « On a des projets mais il faut que nous réussissions à trouver une aisance financière malgré le fait que notre taux de marge brute se soit dégradé. »

2 LA DIFFICULTÉ DE RECRUTER PERSISSE
L'hôpital continue sa politique de recrutement des médecins, nécessaire pour être attractif. « Mal-

heureusement nous constatons un tassement de l'effectif », avoue M. Chapuis. Concernant le personnel non médical, la direction a constaté une légère baisse des effectifs et une hausse de l'absentéisme. Dans le cadre de la résorption des emplois précaires, dix-sept stagiaires ont eu lieu en 2016.

3 DEUX NOUVEAUTÉS EN 2017

Une unité d'hébergement médicalisé devrait être mise en place cette année. « Cette nouvelle unité se subsistera à d'autres, explique François Chapuis. Il nous faudra donc modifier l'organisation de l'établissement. Nous procéderons aux travaux en interne par les équipes, ce sera plus long mais moins coûteux. Cette unité accueillera les patients de Prémontré qui attendent de trouver un foyer adapté à l'extérieur. La durée des séjours devra être courte. »

Une maison d'accueil spécialisée devrait également voir le jour dans les locaux des anciennes unités spécialisées. « Dans cette unité, les patients seront pris en charge différemment, avec un encadrement beaucoup plus tourné vers l'éducatif et beaucoup moins sur le médical », précise le directeur.

4 RENFORCER LA COOPÉRATION AVEC LA JUSTICE

L'hôpital travaille au quotidien avec les magistrats depuis 2011. Une salle d'audience a d'ailleurs été installée dans l'éta-



François Chapuis n'a pas cherché à cacher à ses équipes la situation financière de l'établissement. J-Mi Champagne

blissement pour renforcer cette coopération. « Ainsi, cela rassure les patients qui parfois peuvent se sentir lésés dans leurs droits. »

5 COMMISSION DES USAGERS ET REGROUPEMENTS

L'EPSMD a la particularité

de développer des activités culturelles en extérieur. « Une spécificité qu'il faut préserver », selon le directeur qui place le patient au centre de ses attentions.

Pour cela, l'hôpital est en train de mettre en place des commissions des usagers qui donneront plus de

place aux représentants des patients et des familles. La direction aimerait également regrouper les hôpitaux de jour de pédopsychiatrie à Laon et développer l'accueil familial thérapeutique, le tout en veillant à l'équilibre budgétaire. ■ PÉNÉLOPE MILANI

LE PERSONNEL RÉCOMPENSÉ

Plusieurs personnes ont été récompensées pour leurs nombreuses années de service à l'hôpital de Prémontré.

Ont reçu la médaille d'or : Dolorès Benjamin, Christine Douvry, Pascal Labdi, Michèle Longuet, Alain Luneau, Catherine Rey, Pierrette Suin, Mireille Sulfourt.

Ont reçu la médaille vermeil : Michelle Anxolabehere, Carole Castelain, Chassepot Agnès, Pascale Dujon, Rose-Hélène Jesupret-May, Bernard Lembrouck, Florence Mahu, Isabelle Marçq, Agnès Ruman, Florence Valnoir-Parmentier.

Ont reçu la médaille d'argent : Jeanne Daumal, Stéphane Evrard, Yannick Faur-Pey, Sylvette Grassart, Marie-Claude Griffon, Isabelle Lacour, Christelle Lambert,

Sébastien Lenglet, Catherine Maufrois, Philippe Pater, Denis Pourrier, Marie-Pierre Renaux.

Les retraités de l'année 2016 ont aussi été récompensés : Antoinette Bondy, Marie-Christine Brassart, Luce Cambre, Annie Cardot, Joël Catrain, Maryse Deneuille, Martine Dessailly, Pascale Dujon, Michel Gedda, Chantal Genard, Martine Hennequin, Chantal Ister, Francis Kock, Jeanne Laverdure, Michèle Longuet, Geneviève Marette, Catherine Marrane, Micheline Pechon, Marie-Claude Quach, Hélène Schulthess, Philippe Schumann, Dominique Szymanowicz, Christine Thonnet, Dominique Thorin, Hervé Touboullic, Christiane Vanhaezevelde, Joël Vilarinho.

Les habitants disent non au projet éolien

LISLET Une consultation citoyenne a eu lieu dimanche sur le projet éolien. Le « non » l'emporte.



Sur 276 inscrits, 91 bulletins ont été déposés dans l'urne. À l'issue du dépouillement, le résultat est clair : 58 non, 32 oui et un bulletin nul.

LES FAITS

- **A Lislet**, 10 éoliennes sont déjà implantées, gérées par les sociétés Infinivent et Kallista.
- **Kallista et Eurowatt** souhaitent densifier le parc existant en installant 10 nouveaux équipements. Eurowatt en prévoit 5, près de la route de Reims, côté La Ville-aux-Bois-lès-Dizy et Kallista 5, au sud du village.
- **Les élus du conseil municipal** ont voté la tenue d'une consultation citoyenne.

Il n'y a pas eu foule, mais suffisamment pour que le résultat du vote soit entendu par certains élus. Dimanche, de 9 à 17 heures, les Lislétois ont été conviés à donner leur avis sur le projet éolien. Dans une consultation citoyenne, agréée par la préfecture de l'Aisne, cette question posée leur était posée : « Souhaitez-vous la densification éolienne sur le territoire de Lislet ? » En effet, deux sociétés Eurowatt et Kallista prévoient d'installer 10 nouvelles éoliennes dans un parc qui en compte déjà autant. Sur 276 inscrits,

dans la commune, 91 bulletins ont été déposés dans l'urne.

Parmi les élus municipaux, les avis divergent : faut-il suivre l'avis des citoyens ou passer outre ?

À l'issue du dépouillement, le résultat est clair : 58 non, 32 oui et un bulletin nul. Mais il ne s'agit là que d'un avis. C'est le conseil municipal qui tranchera lors d'une séance spéciale dont la date est à déterminer. Celle-ci ne devrait pas avoir lieu avant quelques mois selon le premier magistrat, Jean Lecuyer : « Il nous manque des conseillers, nous attendrons sûrement les élections complémentaires qui auront lieu en mars. » Un temps qui permettra certainement aux élus de prendre un peu de recul suite à cette consultation. Car à présent, ils vont devoir se positionner en prenant en compte l'avis négatif d'une bonne partie de la population. Mais cette réflexion s'annonce encore difficile. Le maire par exemple, reste perplexe. « Il va falloir analyser le résultat de cette consultation mais je trouve qu'il y

avait très peu de votants, souffle-t-il. On a fait ça car on était un peu dans le flou ». Le maire ne sait pas si ce vote changera au final quelque chose, en revanche, il dit comprendre les inquiétudes de la population ayant voté « non » dimanche. Lui-même semble douter de plus en plus. « Il y a 5 ou 6 ans j'étais pour les éoliennes, aujourd'hui, je ne sais plus », lâche-t-il.

LES ÉLUS AURONT LE DERNIER MOT

A contrario, Thomas Hennequin, à l'origine de l'idée de cette consultation, ne conçoit pas que les élus ne suivent pas l'avis exprimé : « C'est une question de crédibilité ». Et d'ajouter : « S'il n'y avait eu que 5 votants, là on est à 91, je suis satisfait de la participation, d'autant que ce n'était pas un scrutin politique. Cela n'engage que moi, mais il faut suivre cet avis. » Pour l'élu, la tenue de trois réunions publiques en présence des deux sociétés porteuses du projet et la distribution de documents « très clairs » ont permis aux gens d'être suffisamment informés. Le manque de vision et la préservation du patrimoine pourraient expliquer ce vote, selon l'élu. ■ VIRGINIE GUENNEC et MANESSA TERRIEN avec notre correspondant local